

# SIAM 2012

Les cahiers

du

# Canard Libéré



Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Salon de l'agriculture

# MEKNES

# TERRE

# DES HOMMES

## EDITO

Par

Abdellah Chankou

# L'avenir de la ville c'est la campagne

**E**st-il normal que le Maroc continue à dépendre du ciel ? Jusqu'à quand, le pays va-t-il encore dépendre des aléas climatiques ? Est-il responsable qu'un secteur aussi vital et stratégique, qui irrigue l'ensemble de l'économie nationale en cas de bonne récolte, s'en remette à ce point au hasard ? Les réponses coulent de source. Sur ce plan, le Maroc est vraiment à la traîne, les dirigeants n'ont pas fait grand chose pour soustraire le monde rural à la loterie des précipitations.

Quand le ciel boude cette terre bénie des dieux, cela vire au drame national. Ça bouleverse toutes les prévisions économiques, impacte considérablement la croissance et affecte le moral des habitants.

Quand il ne pleut pas, c'est 14 millions de Marocains (ruraux) qui sont touchés de plein fouet. Alors, du coup, ceux-là, faute d'activité, tournent le dos aux produits non agricoles tout en se tournant vers le gouvernement pour le soutien des prix notamment du fourrage qui montent subitement en flèche. Dans un pays où la petite agriculture est majoritaire, les éleveurs qui n'ont pas de pâturage se résignent à vendre

leur bétail en dessous de son prix. Une catastrophe. Quand l'argent frais manque dans les campagnes, c'est l'exode rural qui reprend ses droits. Avec tout ce que ce phénomène implique comme pression supplémentaire sur les villes et son corollaire en termes de recrudescence de l'habitat insalubre, pauvreté et délinquance. Tout cela parce que le Maroc n'a rien fait pour sécuriser ses 75 ou 80 millions de quintaux de céréales nécessaires à une bonne saison agricole par un dispositif

*Les troubles qui ont secoué récemment Taza et El Hoceïma ont des soubassements ruraux, ce sont des petites villes prises d'assaut par des flux de jeunes et de moins jeunes qui fuient des campagnes environnantes déshéritées.*

d'irrigation fiable et durable. Ce qui impose le recours aux importations du blé qui se traduisent par une sortie massive de devises et par conséquent de l'accentuation du déficit d'une balance commerciale déjà très mal barrée. Ils ont dit bonne gouvernance ?

Or, l'avenir du Maroc et de ses villes se trouve dans le monde

rural qui malgré les discours des uns et des autres n'a toujours pas eu la part qui lui revient dans les politiques publiques. Il faut rompre avec les stratégies de saupoudrage pour initier une politique volontariste visant à créer des chantiers dans nos campagnes en vue de fixer les populations sur place. Les troubles qui ont secoué récemment Taza et El Hoceïma ont des soubassements ruraux, ce sont des petites villes prises d'assaut par des flux de jeunes et de moins jeunes qui fuient des campagnes environnantes déshéritées dans l'espoir d'échapper à la misère. Mais au bout du voyage, c'est la désillusion pour ces milliers de migrants étant donné que ces villes, en fait de gros bourgs poussiéreux, ne comptent pas d'usines mais où la vie devient chère faute de travail. Plutôt que d'offrir des perspectives à la jeunesse en créant des emplois et des richesses, on fabrique un mal-être explosif nourri de ressentiment social. C'est tout le danger de cette absence sidérante d'une vision de développement pour le monde rural où il s'agit de créer des pôles agricoles viables et pourquoi pas une industrie agro-alimentaire pour les jeunes paysans. Dans le contexte qui est le nôtre, l'avenir de la ville c'est la campagne. Et non l'inverse. ■

# AGROPOLIS

Un pôle de nouvelle génération  
au service de la croissance  
agricole régionale

Valoriser vos activités agro-industrielles,  
c'est notre culture.

## Offre de terrains industriels à Meknès

- Un emplacement stratégique
- Une offre de valeur intégrée
- Une infrastructure de standing international
- Des équipements d'accompagnement
- Des services de proximité personnalisés

Agropolis représente le 1<sup>er</sup> pôle de compétitivité au Maroc dédié à l'agro-industrie. Situé à Meknès, il bénéficie d'une localisation stratégique, sur l'axe autoroutier Rabat Fès, à proximité de l'aéroport de Fès et des organismes de R&D et de formation. S'appuyant sur un concept novateur, Agropolis est la plateforme régionale de référence pour le regroupement, la commercialisation, la transformation et la distribution de produits agricoles. Ce parc représente une véritable opportunité d'investissement pour les opérateurs du secteur agro-industriel, grâce à son offre de valeur intégrée et aux synergies développées avec le monde de la recherche et du savoir. Il offre par ailleurs des services diversifiés aux entreprises qui s'y installent : guichet unique, plateaux bureaux, restauration, etc. Améliorez votre compétitivité grâce aux avantages offerts par Agropolis !



[www.medz.ma](http://www.medz.ma)

Tél. : +212 537 57 61 00 • [medz@medz.ma](mailto:medz@medz.ma)

By **MEDZ**  
ACCELERATEUR DE PROGRÈS

UNE FILIALE DE CDG DEVELOPPEMENT

# Alimentaire mon cher !

Organisé autour du thème : « Recherche et Innovation », le Siam 2012 entend sensibiliser les agriculteurs à l'importance d'innover pour pérenniser, étendre et améliorer leurs systèmes de production.

**E**t de sept pour le Siam. Placée sous le Haut patronage de S.M. le Roi Mohammed VI, la 7<sup>e</sup> édition, qui se tient du 25 au 29 avril à Meknès, s'annonce aussi prometteuse que les précédentes. Quelque 850 exposants dont 250 entreprises étrangères représentant près de 40 pays sont attendus. Organisé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et l'Association internationale du Salon d'agriculture au Maroc, l'exposition occupera une superficie totale de 100.000m<sup>2</sup>, dont 70.000m<sup>2</sup> couverts, répartis selon les 9 pôles qui constituent le Salon. L'édition précédente fut un succès. La progression de la surface des stands et du nombre des visiteurs aussi bien nationaux qu'internationaux a été notable.

«Aujourd'hui, on est à 90% de commercialisation des stands pour une superficie couverte de 70.000 m<sup>2</sup> en hausse de 11% par rapport à celle de 2011. », déclarait le commissaire du salon Jaouad Chami lors d'un point de presse sur la présente édition, tenue 6 mars dernier à Casablanca tout en reconnaissant que « certaines erreurs du passé seront évitées ». Comment ? En ajoutant une journée professionnelle le vendredi pour éviter les engorgements.

« Moment fort du Salon les Assises de l'Agriculture, le Plan Maroc Vert

fera l'objet d'évaluation au cours de ses assises », note pour sa part Jaouad Bahaji, directeur de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la formation au ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime.

SIAM 2012 s'ouvre dans un contexte bien particulier, celui de la signature en février d'un important accord de libre-échange entre le Royaume et l'Union Européenne. Un accord de nature à ouvrir davantage le marché européen aux agriculteurs marocains en poussant la production agricole nationale à plus d'innovation comme la technique canadienne du semis direct ou encore des semences adaptées au manque d'humidité développée par les chercheurs nationaux.

## Ecosystème

L'innovation représente le meilleur moyen pour que la production nationale puisse déjouer et les aléas du ciel et une concurrence parfois déloyale tout en séduisant le consommateur européen. Dernier maillon d'une longue chaîne politique et technique, il a besoin pour être séduit de produits de la terre aussi « propres » au sens écologique du terme qu'accessibles à son pouvoir d'achat soumis à forte pression du fait de la crise financière internationale.

Plus globalement, la recherche et l'innovation sont un moteur de déve-



Innover pour mieux sécuriser.

## Le Canada, pays d'honneur

**L**a stratégie a porté tous ses fruits. Le SIAM est devenu en peu de temps une référence et un rendez-vous annuel incontournable aussi bien pour les agriculteurs nationaux que leurs homologues étrangers. Le salon confirme ainsi « sa vocation d'accompagner le Plan Maroc Vert et ses stratégies différenciées d'une agriculture à la fois ouverte, compétitive, socialement diverse, territorialisée et durable (...) ». Avec près de 840 exposants sur 100 000 m<sup>2</sup> de stands, le SIAM 2011 a été un franc succès. Le pays d'honneur de l'édition 2012 est le Canada, considéré comme une grande nation agricole. Fortement mécanisé et s'appuyant sur une R&D très poussée, le secteur a permis au pays de la feuille d'érable de devenir l'un des principaux greniers céréaliers du monde. La preuve en est que le Canada a atteint ce haut niveau de productivité alors que seulement environ 5% des terres sont cultivables ! Le Canada suit de très près le rapprochement agricole entre le Maroc et l'Union européenne et s'en félicite. Et pour cause, le pays lui-même est en négociations avancées pour la signature d'un accord de libre échange avec le royaume. Le Premier ministre canadien Stephen Harper s'est déplacé Jeudi 27 janvier 2011 à Rabat pour annoncer officiellement que les négociations portant sur un Accord de libre-échange (ALE) entre les deux pays sont sur la bonne voie. « Je pense qu'avec le lancement des négociations sur le futur ALE, nous allons juste commencer à exploiter le potentiel énorme de nos relations », avait déclaré à cette occasion M. Harper dont le pays a exporté vers le Maroc au premier semestre 2010 pour une valeur de 150 millions de dollars canadiens. ■

loppement pour le progrès agricole. Le SIAM a justement pour ambition de s'inscrire comme véritable vecteur de progrès pour favoriser la production de connaissances nouvelles et d'innovation dans le domaine de la gestion des ressources, de l'aménagement et de l'utilisation de l'espace afin d'assurer la durabilité environnementale, l'adoption de technologies nouvelles et la compétitivité.

Autrement dit, la sécurité alimentaire qui ne peut être assurée que par l'investissement et l'innovation. « La garantie de la sécurité alimentaire est tributaire de la promotion des investissements et de l'organisation des agriculteurs, facteurs de nature à améliorer la productivité et à satisfaire les besoins des consommateurs », a souligné, mercredi 8 mars dernier à Rabat, le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch.

S'inscrire dans une agriculture durable et innovante, respectueuse et de l'espace et des moyens de subsis-

tance est d'autant plus forte qu'elle découle d'une volonté royale ferme et claire.

« Partant de notre volonté de concilier, de façon innovante, entre les impératifs d'accélération de la croissance et les exigences de préservation de l'écosystème, nous nous sommes engagés dans une politique volontariste ambitieuse dans le domaine de la croissance verte.

En effet, nous avons orienté les efforts réformatifs dans notre pays dans un sens permettant l'intégration de la dimension environnementale dans les différentes politiques publiques et stratégies de développement. Il s'agit, en effet, de valoriser les ressources naturelles et de développer les énergies alternatives et renouvelables, dans le cadre d'une vision globale, et dans le but de réaliser les objectifs de développement durable », disait le Message royal au Forum économique mondial pour la région MENA, le 26 octobre 2010. ■

Saliha Toumi

# Un partenariat gagnant-gagnant

*Expert connu et reconnu de l'agriculture, le directeur de l'agence du développement agricole (ADA) Ahmed Hajjaji dresse un bilan du Plan Maroc Vert avec ses réalisations et ses insuffisances.*

**Certaines filières agricoles avancent plus que d'autres selon le constat établi lors de la 3e réunion gouvernement-partenaires-Plan Maroc-Vert ? Pourquoi ?**

**L**a 3e réunion Gouvernement-Partenaires du PMV a été une occasion pour s'arrêter sur les réalisations globales de la stratégie.

Des réalisations qui, certes, diffèrent d'une filière à une autre mais qui gardent majoritairement un trend haussier.

En effet, les réalisations 2011 des filières animales ont enregistré des hausses de plus de 50% pour la production avicole, +33% pour la production laitière, +6% pour la production cameline, et + 14% pour la production des viandes rouges, gardant ainsi une évolution globalement positive en harmonie avec les objectifs tracés par le PMV à l'horizon 2020.

Quant aux filières végétales, il est à noter qu'à part les régressions enregistrées au niveau de la production de sucre (-22%) et la production des primeurs (-14%), les autres productions végétales ont connu des hausses dépassant parfois les 100% pour certaines cultures. À cet égard, les hausses les plus importantes concernent l'olivier où la production en 2011 a dépassé de 114% celle enregistrée lors de la campagne 2008-2009, suivie des agrumes, des céréales et des dattes où l'augmentation moyenne a été de 36%.

La situation en 2011 montre que la production en général a progressé de 40%. Toutefois, quelques facteurs ralentissent le développement de certaines filières, dont le plus important a trait aux conditions climatiques défavorables (inondations au niveau du Gharb qui ont affecté les rendements des cultures sucrières des campagnes 2009-2010 et 2010-2011).

D'autres facteurs ont influencé à divers degrés les objectifs tracés pour les différentes filières : les problèmes liés à la commercialisation des produits (organisation du marché local, promotion des produits à l'export..) ; les difficultés liées au financement des projets d'agrégation et les ressources humaines et financières li-

mitées pour la majorité des interprofessions, ce qui ne leur permet pas d'honorer leurs engagements prévus dans les contrats programmes. Sans oublier l'assurance agricole qui ne couvre pas encore l'ensemble des filières.

**Quelles sont les mesures que vous avez envisagées pour aider les agriculteurs à combler ces lacunes ?**

Conscient de ces insuffisances, le ministère de l'Agriculture a programmé un arsenal de mesures pour atteindre les objectifs fixés pour toutes les filières, qu'elles soient végétales ou animales.

Ces mesures portent principalement sur les axes suivants : La révision des aides financières pour encourager la mise en place des projets d'agrégation ; la sensibilisation des investisseurs et des agrégateurs aux avantages offerts par le PMV en termes, des aides financières; l'accélération de la mise en place de lois relatives à la création de l'interprofession, à la modernisation du marché national (marché de gros et abattoirs...) et le renforcement de la recherche et du développement en faveur du PMV... etc.

**L'offre agricole régionalisée instituée par le Plan Maroc Vert est-elle en train de porter ses fruits ?**

Le PMV est la stratégie qui a été adoptée par le département de l'Agriculture pour le développement du secteur. Il a été décliné en 16 Plans Agricoles Régionaux. Feuilles de route pour le développement agricole des régions, les PAR expriment les orientations fixées au niveau national en se basant sur un diagnostic régional. Les PAR mettent en exergue les potentialités agro-climatiques de la région, les filières phares et les défis à relever pour chacune d'entre elles. Cette « régionalisation » du PMV, vise à respecter les spécificités de chaque région du Royaume, et à tracer des objectifs clairs et communs entre le ministère et ses partenaires régionaux.

Les PAR prévoient la réalisation de 961 projets Pilier I (agriculture moderne et performante) et 545 projets PII (agriculture solidaire), avec res-



Ahmed Hajjaji, patron de l'ADA.

pectivement un investissement global de 75MdDh et 20MdDh.

À ce jour, 111 projets PI (26 MdDh) et 224 projets PII (8,8 MdDh) ont été lancés. Cela correspond à un taux de mise en œuvre en termes d'investissements de 34% et 44%, respectivement pour les projets PI et PII. Ces taux reflètent le dynamisme insufflé au secteur par le PMV et la forte adhésion des différents intervenants à la stratégie.

**La cession aux opérateurs des terres de la Sodea-Sogeta se déroule-t-elle conformément à vos attentes ?**

L'opération de partenariat lancée en 2004 a été initiée dans le cadre du désengagement de l'Etat de la gestion directe des terres agricoles confiées aux sociétés d'Etat SODEA, SOGETA et SNDE. L'objectif principal étant une meilleure valorisation de ce patrimoine et la création accrue des emplois en mobilisant les capitaux privés nationaux et étrangers.

Ce partenariat consiste à mettre à la disposition des investisseurs les terrains en question sous forme de location longue durée pouvant atteindre 40 ans. Objectif : Permettre une mise en valeur agricole optimale

et un amortissement des capitaux à investir. Le choix des attributaires repose sur la nature et l'importance des projets proposés, sachant que la valeur locative est préfixée par l'Administration. En s'appuyant sur les résultats encourageants de cette opération, le Plan Maroc Vert a retenu sa poursuite en l'élargissant aux terres agricoles gérées par la direction des Domaines de l'Etat et aux terres collectives. Ce partenariat constitue également un levier pour le développement de l'agrégation en orientant les unités de production attribuées comme fermes centrales (nucleus farm) autour desquelles peuvent être agrégés les agriculteurs avoisinants. Dans ce cadre, l'Agence pour Le Développement Agricole a mis en œuvre en 2010 la troisième tranche de partenariat qui a concerné environ 19 000 ha répartis sur 254 projets portant ainsi, la superficie mobilisée dans ce cadre à 95 000 ha pour 534 projets.

**Sur les étals des marchés, il y a de plus en plus de fruits importés de France, d'Italie, d'Espagne, de Brésil et même de Chili. Les fruits cultivés localement sont pratiquement inexistant. Comment expliquer cette situation ?**

Contrairement à vos propos, notre pays est connu par la diversité des fruits qu'il produit et pour lesquels il possède des avantages comparatifs certains. A ce titre, on peut citer les fruits phares de notre pays qui sont les agrumes avec un profil variétal très diversifié permettant d'étaler l'offre sur plusieurs mois de l'année sur le marché national et de disposer d'un excédent exporté et bien prisé sur le marché international. En plus des agrumes, notre pays est connu également par une production très diversifiée pour les rosacées fruitières notamment les pommes, les poires, les pêches, les nectarines, les abricots. Ainsi que d'autres fruits tels le melon et la pastèque.

Notre pays est connu également par la production de raisins de table avec un profil variétal très diversifié dont une partie est exportée. La filière des fruits rouges (fraise, myrtille, framboise) est également en pleine expansion avec une grande partie de la production destinée à l'export. D'autres produits connaissent un développement notable au Maroc, tels que les avocats, les anones et certains fruits exotiques (Kiwi, mangue, papaye...). Par ailleurs, l'offre en fruits au niveau national est enrichie par certains fruits considérés comme produits du terroir à l'image des figues, dattes et figues de barbarie.

L'importation de fruits ne porte essentiellement que sur certains fruits exotiques dont la production est difficilement envisageable dans les conditions climatiques marocaines. Ces importations portent également sur des produits classiques (pommes, poires) et ce durant certaines périodes très limitées où l'offre nationale n'est pas disponible.

**Où en est l'agrégation, pilier important de cette stratégie ? Les agrégés et les agrégateurs potentiels ont-ils bien perçu l'intérêt d'une mise en commun de leurs efforts ?**

L'agrégation est un fondement important du Plan Maroc Vert. Elle constitue une solution idoine pour lier les petits agriculteurs aux marchés tout en leur permettant d'accéder aux nouvelles technologies.

Cette forme d'organisation repose sur un partenariat gagnant-gagnant entre l'agrégateur qui cherche à sécuriser son approvisionnement régulier en produits de qualité en vue de répondre aux exigences du marché et l'agriculteur agrégé qui souhaite augmenter son revenu en améliorant sa production tout en sécurisant son écoulement. S'agissant de relations de partenariat entre acteurs privés (agrégateur et agrégés), le rôle de l'Etat est axé sur la sensibilisation des acteurs sur les intérêts de l'agrégation d'une part, et la création d'un environne-

ment institutionnel, juridique et incitatif favorable au développement des projets d'agrégation, d'autre part.

Pour ce qui de la sensibilisation des acteurs sur les intérêts de l'agrégation, les premières années de mise en œuvre du Plan Maroc Vert, ont été caractérisées par la mise en œuvre d'une campagne de communication et de sensibilisation sur les concepts et les avantages de l'agrégation notamment : l'organisation avec l'appui de la Banque Mondiale et de la FAO d'un atelier International sur l'agrégation ; l'organisation du séminaire national sur l'agrégation ; la participation à plusieurs manifestations pour présenter les concepts et les avantages de l'agrégation et les mesures d'accompagnement de l'Etat pour les projets d'agrégation et la publication et la diffusion de supports relatifs à l'agrégation. L'Etat accompagne également



L'oliveraie, une filière porteuse.

dans la durée le développement des projets à travers la création d'un environnement institutionnel, juridique et incitatif favorable à ces projets en œuvrant pour la mise en place d'un arsenal de mesures visant le développement des projets d'agrégation.

**Les céréales représentent à peine 20% du total des cultures globales au Maroc. Mais il suffit que la pluviométrie soit insuffisante sur une seule saison pour que cela tourne au drame national étant donné que la récolte en blé sera mauvaise. Pourquoi le Maroc se focalise-t-il sur les céréales ?**

Le Maroc est caractérisé par une variabilité spatiale et temporelle de son climat. La forte variabilité des précipitations d'une région à une autre est l'une des spécificités du climat marocain. L'analyse des données pluviométriques disponibles depuis le début du 20ème siècle a montré que

le Maroc a connu plusieurs périodes de sécheresse de différentes durées, intensités et étendues spatiales.

Si la sécheresse prend une dimension importante au Maroc c'est qu'elle conditionne un secteur clé de l'économie nationale : l'agriculture, qui contribue en moyenne par 19% au produit intérieur brut et dont près de 85% de la superficie agricole utile (SAU) est pluviale et soumise directement aux aléas climatiques, essentiellement les céréales. Ces dernières occupent plus de 68% de cette SAU, et dont les rendements subissent des variations très importantes puisque, si en année de bonne pluviosité, la céréaliculture arrive à extérioriser les progrès réalisés en matière d'amélioration de la productivité (100 millions de quintaux en 1996), la difficulté réside dans la maîtrise des années sèches (17 millions de quintaux en

un million d'hectares (soit 20% de la sole céréalière actuelle) relevant essentiellement des régions marginales à vocation non céréalière.

Cette approche s'intègre parfaitement dans la vision globale du Plan Maroc Vert dont l'un des fondements est la mise à niveau de toutes les filières de production selon les vocations agricoles des différentes régions. C'est dans ce cadre que 15 contrats-programmes relatifs à 14 filières ont été signés.

**Comment voyez-vous l'intérêt de l'assurance agricole ? Ya-t-il des freins qui empêchent sa généralisation aux agriculteurs notamment les petits et moyens exploitants ?**

L'assurance agricole permet de réduire la vulnérabilité des agriculteurs face aux différents aléas et de sécuriser et promouvoir l'investissement agricole. Sa réforme est donc devenue une nécessité stratégique pour accompagner et soutenir l'ensemble des réformes du Plan Maroc Vert et ce, en favorisant la promotion et la sécurisation de l'investissement, la stabilité financière des agriculteurs, l'accès aux financements agricoles et l'allègement et l'allocation adéquate du soutien de l'Etat pour une meilleure gestion des risques.

Dans ce sens, le département de l'Agriculture a lancé fin 2010 une étude stratégique sur la gestion des risques et la mise en place d'un système d'assurance agricole qui a procédé, dans une première phase, en la cartographie des risques et des instruments de couverture avec une hiérarchisation détaillée de ces risques.

Dans ce contexte, l'Etat, en partenariat avec la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances (MAMDA), a décidé d'instaurer à travers tout le territoire un produit d'assurance « multirisque climatique » qui a pour objet de garantir les récoltes céréalières et légumineuses contre un ensemble de risques climatiques : sécheresse, excès d'eau, grêle, gel, vent violent et vent de sable. Ce nouveau produit présente des améliorations majeures par rapport au programme de garantie de la production céréalière contre la sécheresse. Ce produit couvrira une superficie cible assurée de 300.000 Ha dès la campagne 2011/2012, avec un objectif de 1.000.000 ha à l'horizon 2015. Afin d'alléger le coût de souscription et contribuer plus largement à la pénétration de l'assurance auprès des petits exploitants, l'Etat apporte sa contribution au financement de ce produit à travers une subvention d'égalisation indexée sur la superficie effectivement assurée et une subvention aux cotisations des agriculteurs avec des taux allant 53% à 90%. ■

**Propos recueillis par  
Ahmed Zoubair**

# Dari : Les graines d'une belle réussite

*L'enjeu pour Dari est désormais de renforcer sa position sur le marché du couscous et des pâtes et de confirmer sa position de marque plébiscitée par les consommateurs.*

Quand la passion rencontre la vision, cela donne naissance à une success story marocaine. Cette PME vole de succès en succès depuis son introduction en bourse en juillet 2005, soit 10 ans après sa création ; la seule de sa taille à avoir emprunté ce chemin de la transparence et de l'exigence. Dari y a levé 30 millions de DH pour développer son activité. Depuis, que de chemin parcouru ! Son chiffre d'affaires a plus que doublé. Dari a démarré l'aventure avec 15 salariés. Aujourd'hui, elle compte 150 personnes. L'entreprise grandit chaque jour un peu plus. Elle a tous les atouts pour passer à la vitesse supérieure et changer de dimension. Fondateur de cette PME installée à Salé, Mohamed Khalil est fier de son projet dans lequel il s'est investi avec passion. Il a désormais transmis à ses trois enfants son savoir-faire accumulé pendant des décennies dans l'industrie du couscous et des pâtes alimentaires au Maroc et à l'étranger.

Ce natif de Figuig puise sa force et sa bonne humeur dans le travail et l'effort. Le secret de sa réussite ? L'innovation permanente et la recherche de l'excellence. Résultat : Dari Couspate a atteint aujourd'hui le stade de la maturité. La marque Dari est devenue incontournable. Une référence. La ménagère plébiscite la gamme de couscous Dari dans laquelle elle retrouve les mêmes qualités intrinsèques que celui fabriqué naguère à la main par nos mères et grands-mères. Tout en valorisant le produit, Dari s'est adapté aux nouvelles contraintes de temps des femmes. Elles apprécient également une gamme de pâtes élargie qui n'a rien à envier, côté qualité, aux marques les plus prestigieuses. La percée de Dari Couspate à l'international représente 22% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Au prix d'un travail de prospection soutenu, la marque Dari a conquis de nombreux pays : la France, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique, la République Tchèque, les USA, le Canada, le Brésil, les Émirats-arabes unis, le Japon et l'Australie. L'Afrique n'est pas en reste. Les produits Dari, qui se vendent aussi en Mauritanie, Sénégal, Gabon, Bénin et au Togo, s'offrent un potentiel de développement intéressant à l'export. En guise de reconnaissance de son dynamisme à l'export et de sa démarche innovante, Dari Couspate a été distingué en décembre dernier par

les trophées Morocco Awards 2011. L'enjeu pour Dari est désormais de renforcer sa position sur le marché du

couscous & des pâtes et de confirmer sa position de marque plébiscitée par les consommateurs. Un nouveau défi

que cette PME familiale exceptionnelle saura certainement relever. ■

A.Z.



Lancé il y a 1 an, le programme «Fermes laitières Imtiyaz» compte déjà plus de 120 fermes opérationnelles

**Vous aussi, rejoignez ce programme!**

GRANDIR ENSEMBLE

## Fermes laitières Imtiyaz

**Une rentabilité annuelle assurée  
de 50 000 dirhams à l'hectare\***

En bénéficiant du Programme

### Fermes laitières Imtiyaz,

vous disposez de Services Experts

- Etude de faisabilité et de réalisation au meilleur coût ;
- Plans d'aménagement des étables ;
- Programme de culture fourragère ;
- Fourniture au meilleur prix de vaches laitières à haut rendement ;
- Assistance à l'obtention des subventions et mesures incitatives du Contrat Programme de l'Interprofession Laitière ;
- Programme de formations par des experts en gestion de fermes laitières ;
- Assistance dans la gestion quotidienne de votre ferme.

### Nos engagements à vos côtés

- Accès au financement bancaire pouvant atteindre 100% ;
- Financement et importation de vaches laitières à haut rendement ;
- Garantie de l'achat de la totalité de la production laitière à un prix transparent et contractuel ;
- Présence d'un conseiller régional.

### Contacts régionaux

Chaouia : Tarik Mchaar - 06 46 11 68 40  
Doukkala : Abdeljabbar Hammach - 06 46 11 20 75  
Haouz : Abdessamad Hamdi - 06 46 11 20 59  
Tadla : Mohamed El Khannouri - 06 46 11 31 60  
Gharb/Saïss : Belakhdar Mouhsine - 06 46 11 20 83

Rendez-vous  
au **SIAM**

25 avril - 29 avril 2012

Stand Centrale Laitière  
Pôle produits

\* Bénéfice annuel pour les exploitations de 10 hectares ou plus.

[www.centralelaitiere.com](http://www.centralelaitiere.com)

# « Le SIAM, un vrai partenaire des agriculteurs »

*Commissaire du salon, Jaouad Chami met en exergue la particularité de cet événement tout en dressant le bilan des éditions précédentes.*

**La 7<sup>e</sup> édition du SIAM se tient dans un contexte difficile marqué par le manque des pluies. Pourtant l'engouement des participants ne semble pas en pâtir. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?**

Le Salon a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable du secteur agricole, à l'échelle nationale et internationale. Ce succès, nous le devons à la nature même du salon, qui se positionne comme un partenaire, à l'écoute des opérateurs du secteur. Les 5<sup>èmes</sup> Assises de l'Agriculture, organisées par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, qui se dérouleront le 24 avril, sont un temps fort pour toute la filière. On y dresse le bilan des avancées et des nouveaux objectifs définis dans le cadre du Plan Maroc Vert. Le programme des conférences et des ateliers de travail permet aux participants d'envisager ensemble des solutions pour répondre aux questions soulevées par le contexte climatique. Par définition, le salon est une plateforme d'échanges et de débats. C'est un moment où, toutes filières confondues, les professionnels de tous horizons sont réunis dans un même lieu, en fonction d'un même agenda. Quel que soit le contexte du secteur agricole marocain, le salon reste ce moment de réunion et de rencontres, d'échange et de dialogue. Nous avons mis l'accent sur cette dimension dès les premières éditions, et cela explique l'attractivité particulière du salon.

**Le SIAM se caractérise par le fait qu'il ne se tient pas au sein d'une structure fixe comme le Salon de l'Agriculture de Paris qui se déroule dans le Palais des expositions de la Porte de Versailles, par exemple, mais dans une enceinte qui se construit chaque année. Cette particularité pourra-t-elle pousser les organisateurs à délocaliser le Salon dans une autre ville possédant un aéroport ou d'envisager une organisation tournante ?**

L'aménagement du salon représente, il est vrai, un travail considérable. Cependant, c'est pour nous l'opportunité d'imaginer les espaces d'exposition les mieux adaptés aux besoins spéci-



Jaouad Chami.

ifiques de chaque édition. Nous pouvons ajuster non seulement les surfaces mais aussi la disposition interne de tous les espaces. Cette modularité est très précieuse, elle permet au salon d'être un espace d'accueil particulièrement dynamique, que nous pouvons améliorer en capitalisant sur les expériences des éditions précédentes. À ce jour, aucune délocalisation n'est envisagée.

**Si la médiatisation du SIAM est assez importante en amont, elle l'est moins en aval surtout pour ce qui est de la télévision, qui se contente de diffuser quelques images le jour de l'inauguration. Partagez-vous cet avis ?**

Nous communiquons sur le salon à travers tous les médias, et plus de 150 journalistes sont accrédités pour couvrir le SIAM. J'en profite pour les remercier du formidable travail qu'ils accomplissent autour du salon, et qui nous ont accompagné avec bienveillance dès les premières éditions. En amont du salon, des reportages et interviews sont réalisés en conférence de presse. Durant le salon, SIAM TV diffuse le jour même sur site des émissions qui sont tournées pendant l'évènement. Ces émissions sont transmises, dans un second temps, à certaines chaînes locales. Au niveau

international, plusieurs chaînes de télévision seront également présentes sur l'évènement. Par ailleurs, nous avons pour projet de diffuser sur le site internet du SIAM des extraits vidéos qui retracent les temps forts du salon. Enfin, notre communication ne cesse pas après le salon, mais s'oriente plus spécifiquement en direction des professionnels et des délégations étrangères présentes au Maroc, pour amorcer dans les meilleurs délais l'organisation de l'édition suivante. Nous sommes ouverts à la réalisation d'un travail audiovisuel qui soit effectué à la fin du salon, et qui serait diffusé en direction de tous les publics. Nous serions encore une fois très reconnaissants aux journalistes de nous faire bénéficier d'une telle communication.

**Pourquoi le choix du Canada comme invité d'honneur ?**

Tout d'abord, le Canada et le Maroc ont des relations commerciales très importantes : leurs échanges n'ont cessé d'augmenter. En cela, il est important que ce partenaire commercial soit mis à l'honneur. D'autre part, cela correspond à une actualité particulièrement heureuse qui réunit les deux pays : la signature, à terme, d'accords de libre-échange entre le Maroc et le

Canada. Aussi, la Journée du Canada, jeudi 26 avril, s'ouvrira-t-elle par une signature de convention entre les deux parties.

**À part l'Algérie aucun pays maghrébin ne participe à ce salon. Pourquoi ?**

Si effectivement l'Algérie est le seul pays du Maghreb participant, nous bénéficions par ailleurs de la présence de nombreux pays arabes : l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Égypte et l'AAID (Arab Authority for Agricultural Investment and Development), qui représente à elle seule plusieurs pays arabes, nous ont confirmé leur présence. Au-delà du volet exposition, il faut noter que plusieurs délégations de visiteurs des pays arabes seront présentes. C'est bien cette combinaison d'exposants et de visiteurs qui est un gage du succès de l'évènement. La participation de ces pays arabes est très importante pour nous, et nous en sommes honorés. En ce qui concerne les pays arabes qui ne se trouveront pas sur le salon cette année, rien n'indique qu'ils ne soient pas présents à la prochaine édition. Nous nous tenons prêts à les accueillir, et nous nous engageons à les accompagner de notre mieux.

**Comment voyez-vous la 8<sup>e</sup> édition ?**

Nous sommes à ce jour pleinement investis dans l'organisation de la 7<sup>ème</sup> édition. Après avoir dressé son bilan, nous amorcerons la 8<sup>ème</sup> édition en fonction de nouvelles orientations prises en concertation avec un certain nombre d'acteurs du secteur agricole. De plus, si notre but est de mobiliser de nouveaux exposants, notre objectif premier est toujours de fidéliser les exposants déjà présents sur l'évènement. Nous gardons comme priorité de répondre aux besoins de tous les participants et des professionnels du secteur. Cette année, le salon bénéficie d'un taux de fidélisation de 85%, un indicateur particulièrement intéressant car ce taux est particulièrement rare dans le monde des salons professionnels. ■

**Propos recueillis par Abdelkarim Chankou**



# 5 métiers engagés dans les chantiers de l'avenir

PÔLE  
TRANSPORT  
AÉRIEN

PÔLE  
AGRO-  
INDUSTRIE

PÔLE  
FINANCE

PÔLE  
IMMOBILIER

PÔLE  
DISTRIBUTION  
ET  
LOGISTIQUE

**Un groupe historique engagé au service du développement du Royaume.**

Depuis sa création dans les années 60, Holmarcom a su, au gré des époques, maintenir le cap et avancer avec clairvoyance et ambition pour se hisser parmi les grands acteurs économiques marocains. Le Groupe a fait le choix stratégique de la diversification en intervenant dans les secteurs-clés du pays. Grâce à son esprit pionnier, il continue à consolider le leadership de ses filiales tout en poursuivant une politique de croissance dynamique, accompagnant les grands chantiers de modernisation du Royaume.



**FINANCE** Atlanta - Sanad - CPA **AGRO-INDUSTRIE** Les Eaux Minérales d'Oulmès - Somathes - Le Carton - Les Huiles d'Olives de la méditerranée  
**DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE** Le Comptoir de l'Electroménager - Le Comptoir de l'Industrie - Le Comptoir de l'Armature - Atlas - Mass Céréales  
 Al Maghreb - Yellowrock - Défi Courses **TRANSPORT AÉRIEN** Air Arabia Maroc **IMMOBILIER** Immobilier haut standing - Immobilier intermédiaire  
**AUTRES** Olléaris Maghreb - Radio Plus

# Un défi et des enjeux

*Le morcellement des terres cultivables est un facteur pénalisant pour l'agriculture nationale...  
D'où l'importance capitale de l'agrégation...*

**B**ien que contribuant à hauteur de 19 % dans le PIB et employant quelque 4 millions de personnes, l'agriculture nationale souffre encore d'une série d'handicaps qui freinent son développement dont l'épineuse problématique qu'est l'émiettement des terres dû à l'héritage. En effet, 70 % des exploitations agricoles ont une taille inférieure à 5 hectares alors qu'une bonne partie manque de titres fonciers. Cet émiettement se répercute négativement sur ces petits exploitants qui se trouvent exclus du système bancaire classique. Selon Tarik Sijilmassi, le président de la Caisse du Crédit Agricole du Maroc, « sur le 1,5 million d'exploitations que compte le pays, environ 700.000 exploitations sont dépourvues de titres fonciers donc non bancarisables et seulement 60.000 sont éligibles aux petites prêts selon les critères de Bank Al Maghrib ». Ce qui fait que seulement 18 % d'agriculteurs accèdent aux crédits bancaires. Mais ce n'est pas tout. L'agriculture nationale est handicapée par mout autres problèmes dont une faible mécanisation (11 fois moins qu'en Espagne), une faible subvention du secteur agricole, les aides sont de l'ordre de 8 % par rapport au revenu agricole contre 30 à 70% dans d'autres pays) ; une faiblesse du tissu agro-industrielle qui ne représente que 24 % de l'ensemble des unités industrielles nationales, et qui transforme à peine le tiers de sa production ; un assolement dominé par les céréales qui occupent 75% des surfaces agricoles utiles (SAU), et ne participent qu'à concurrence de 10% à 15% au chiffre d'affaires du secteur agricole tout en ne contribuant qu'à hauteur de 5% à 10% de l'emploi du secteur. Et last

but not least, le Maroc ne bénéficie que de 60 % et 28 % des contingents tarifaires accordés par l'Union Européenne, respectivement pour les produits frais et transformés.

Pour remédier à ces handicaps, le ministère de l'Agriculture a lancé un programme novateur dans le cadre de son ambitieux Plan Maroc Vert, à savoir l'agrégation. Le but est de renforcer les investissements agricoles et l'amélioration de l'organisation de l'ensemble du système productif en encourageant à l'organisation des agriculteurs autour d'agrégateurs potentiels pour atténuer les contraintes organisationnelles et foncières existantes au niveau des différentes filières agricoles et entravant notamment l'accès au financement, l'encadrement des agriculteurs ainsi que l'accès au marché, l'organisation des agriculteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles à forte capacité managériale. En clair, l'agrégation est un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et industriel en vue d'assurer aux exploitations agrégées d'accéder aux techniques modernes de production et du financement, et d'accéder aux marchés intérieur et extérieur.

## Contrats

Pour le volet financement, le Crédit Agricole a créé, dans le cadre de projets d'agrégation, une société de financement spécialement dédiée à la petite agriculture. Tamouil Al Fallah est la solution adaptée aux exclus du financement bancaire classique.

Mais qu'est-ce que l'agrégation, son mécanisme d'action, ses avantages et ses problèmes ?

L'agrégation se définit en général comme « l'Assemblage de parties en



L'agrégation pour atteindre la taille critique et améliorer la chaîne de production.

un tout ». En agricole, elle signifie une « solution attractive et compétitive d'extension du périmètre agricole face à une offre limitée du foncier en milieu rural. Plus concrètement elle consiste en un regroupement de plusieurs agriculteurs autour d'un agrégateur pour améliorer la chaîne de production, de valorisation et de commercialisation des produits agricoles. Le but final est de résoudre la problématique du foncier (prédominance des micro-exploitations) et delà, d'augmenter la productivité selon les exigences du marché européen.

L'agrégation se déroule en deux étapes. Une phase de contractualisation durant laquelle des contrats d'agrégation sont négociés et conclus entre l'agrégateur et les agrégés.

Ces documents qui sont nécessaires pour obtenir l'attestation d'agrégation à l'agrégateur et aux agrégés permettent de bénéficier des subventions spécifiques de l'Etat. La seconde étape concerne la mise en œuvre du projet en vertu des termes de la convention signée avec l'Etat et des contrats d'agrégation signés avec les agrégés et les agrégateurs.

Les avantages de l'agrégation sont multiples et diverses. Elle permet d'optimiser le lien entre le marché, l'amont productif, et toute la chaîne de valeurs à travers les compétences de l'agrégateur en matière de connaissance de marchés et le lien logistique à coût compétitif entre la production et le marché de destination. Exemple d'un grand agrégateur : L'Office

Chérifien des Phosphates (OCP). En vertu d'un mémorandum d'intention, le Groupe apporte son soutien dans sa mission d'agrégateur pour le préfinancement des intrants et l'appui aux projets créateurs de valeur dans la zone de Chtouka-Doukala-Oualidia, pour 4 projets d'agrégation OCE (Office de Commercialisation Extérieure, lui-même agrégateur).

L'agrégation est une solution aussi pour vulgariser les bonnes techniques moyennant les équipes d'encadrement mobilisées par l'agrégateur, d'une part et les unités de production en propre gérées par l'agrégateur et constituant des plateformes de démonstration, d'autre part. De même l'agrégation permet aux petits exploitants d'accéder au financement à travers les possibilités de financement direct des exploitants par les banques. Sans oublier un autre avantage, celui du partage des risques entre l'agrégateur et les agrégés du fait que le risque de la production est principalement pris en charge par les agrégés, alors que le risque de la commercialisation est principalement pris en charge par l'agrégateur.

En somme l'agrégation est un système win-win où chaque partie trouve son compte. Mais elle n'échappe pas à certains problèmes liés aux aléas de la commercialisation des produits végétaux en Europe et surtout le fait que l'agrégation avec ses mécanismes un peu compliqués demeure encore mal comprise par un grand nombre d'agriculteurs. ■

Jamil Manar

## Accès aux marchés

**L**e conseil de gouvernement du 16 février 2012 a adopté le projet de loi 04-12 sur l'agrégation agricole, présenté par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime. Le texte vient mettre en place un cadre légal favorable au développement de la petite agriculture de sorte à ce que celle-ci puisse avoir un meilleur accès aux marchés.

Ce texte vise aussi l'encouragement de l'investissement et l'utilisation des nouvelles technologies dans cette filière qui compte près de 400.000 petits agriculteurs. Il définit les principes de l'agrégation agricole et entoure les transactions commerciales entre les parties contractantes de garanties suffisantes, a-t-il indiqué.

La nouvelle législation fixe ainsi le cadre légal de l'intervention de l'Etat dans l'opération de l'agrégation, tout en exigeant la nécessité de recourir à la médiation contractuelle pour le règlement de litiges pouvant surgir en la matière. ■

**HAMAKA**

# MEDZ fortifie l'agro-industrie

Lancé en 2008 par S.M. le Roi Mohammed VI dans le cadre des stratégies « Plan Maroc Vert » et « Emergence », le programme d'aménagement des agropoles avance conformément aux prévisions.

Les stratégies «Plan Maroc Vert» et «Emergence» prévoient en effet la création de six agropoles dédiées au secteur agroalimentaire pour renforcer l'offre du secteur en améliorant, en quantité et en qualité, l'offre des matières premières agricoles, destinées à la transformation. Ils permettent aux petits agriculteurs de mettre en valeur leurs productions pour une meilleure commercialisation.

La filière agroalimentaire qui représente l'un des secteurs industriels moteurs de l'économie marocaine est le premier secteur industriel du pays bénéficiant d'une forte demande intérieure et internationale. La filière contribue à environ 35% au PIB industriel (8% du PIB national) et réalise une production de plus de 80 milliards de DH dont 25% destinés à l'export.

En termes d'investissements, le secteur a reçu près de 16 milliards de DH d'investissements sur la période 2004-2008. Il rassemble aujourd'hui 29% des entreprises industrielles, employant plus de 90.000 personnes. Deux de ces six projets d'Agropoles, initiés et conçus par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime en coordination avec celui du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles technologies, ont été aménagés à Meknès et Berkane par MedZ, la filiale de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG). Ils seront opérationnels cette année et la préparation du lancement des quatre autres est en cours.

L'Agropole de Meknès est déjà prêt et sera opérationnel lors de cette 7e édition du SIAM, tandis que celui de Berkane dont le gros des travaux a été achevés en janvier dernier ouvrira ses portes en août prochain. Quant aux quatre autres complexes prévus dans le Haouz (Marrakech), le Tadla (Beni Mellal), le Souss (Agadir), le Gharb-Loukkos (Larache), ils seront finalisés entre 2013 et 2014.

La commercialisation de Meknès Agropolis, projet pilote ayant nécessité un investissement de 559 millions de DH, est en avance par rapport au calendrier initial. Vers la mi-septembre, ce sont 12 lots d'une superficie totale de 13 hectares qui ont été déjà attribués sur les 32 demandes examinées par la commission d'attribution présidée par le wali de région, sur un total de 212 lots couvrant une surface de 130 hectares.

## Position stratégique

Les lots peuvent être soit achetés, soit loués étant donné que MedZ, l'aménageur développeur, a prévu de construire des bâtiments réservés à l'option location.

Le président du directoire de cet établissement, Abdellatif Hadj Hamou, a affirmé que « ce projet ambitionne de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs affiliés au secteur agro-industriel, en s'appuyant sur les partenaires régionaux de MedZ, afin de permettre la création d'une plateforme régionale de référence pour le regroupement, la commercialisation,



Une terre fertile.

la transformation et la distribution de produits agricoles.»

Conçu comme une start-up-cluster, destinée à encourager les petits producteurs, le prix de vente des lots variant en fonction des superficies se situe entre 250 et 500 DH le m<sup>2</sup>. Un prix très compétitif quand on sait que le site qui intègre une zone d'activités à vocation industrielle, dédiée aux entreprises de production agroalimentaire, «offre également une assiette foncière adaptée aux besoins des différents investisseurs et sa position stratégique et sa connectivité aux différents réseaux de transport lui permettra d'étendre son rayonnement au-delà de la Région de Meknès-Ta-

filalet qui peut atteindre la région du Saïss, une partie du Gharb et des Zaër », a expliqué le ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime à l'occasion d'une journée de promotion du projet en février dernier. Pour lui, le projet Agropolis de Meknès constitue un atout et une véritable opportunité d'investissement offerte à l'ensemble des opérateurs de la région qui leur permettra d'améliorer la compétitivité et le développement de leurs entreprises. Pour ce qui est de l'Agropole de Berkane, situé à 12 km de la ville sur la route secondaire reliant Berkane à Saïdia en passant par la commune rurale de Madagh, zone réputée pour ses orangeries Navel, les travaux vont également bon train. Ils seront achevés en janvier prochain et le site sera opérationnel avant le mois d'août de cette année, prévoient les cadres du ministère de l'Agriculture.

La commercialisation n'est pas en reste. Elle est déjà lancée et porte sur 67 lots d'une superficie globale de 95,2 ha (5 000 m<sup>2</sup> en moyenne par lot). Le prix du m<sup>2</sup> sur ce site est inférieur à celui de l'Agropolis de Meknès.

La superficie allouée à ce projet, d'un budget de 1,36 milliard de DH dont 300 millions assurés par MedZ, est de 130 ha avec une réserve foncière pour une éventuelle extension. Le site intègre diverses activités. Des activités de regroupement et de commercialisation : (35ha) ; l'activité de transformation: (35 ha) ; l'activité logistique: (20 ha) ; l'activité de service : (10 ha), l'activité R & D et formation: (30 ha) et enfin l'activité tertiaire : (4 ha). ■

Saliha Toumi

## Partenaire engagé

MEDZ, filiale de CDG Développement, a pour mission la conception, l'aménagement, le développement et la gestion de nouvelles zones d'activités (touristiques, industrielles, offshoring et spécifiques), répondant aux normes internationales en matière d'équipement et de services, et s'inscrivant dans une démarche intégrée de recherche de performance, d'innovation et de développement durable.

MEDZ accompagne et met en œuvre les politiques des pouvoirs publics en matière de tourisme (Vision 2010), d'industrie (Plan Emergence), de développement agricole (Plan Maroc-Vert), de commerce (Plan Rawaj) et d'énergie (Stratégie Nationale dans le domaine des Energies renouvelables). En outre, MEDZ ambitionne de jouer un rôle de précurseur en matière de projets innovants, à travers une veille stratégique et l'accompagnement des porteurs de projets originaux.

Partant de sa mission et de son positionnement, MEDZ intervient sur l'ensemble du territoire marocain. Ainsi, MEDZ a réalisé plusieurs zones touristiques, dont l'Aguedal et Zahrat Annakhil à Marrakech et Ghandouri à Tanger, qui ont connu un franc succès. Elle développe également des projets de grande envergure à Fès, Al Hoceima, etc.

En matière d'offshoring et de nouvelles technologies, MEDZ a

réalisé les projets Casanearshore à Casablanca et Technopolis à Salé. Ce dernier projet comprend, outre les activités tertiaires, une zone dédiée aux secteurs de pointe (microélectronique, nanotechnologies, etc.). MEDZ projette également de dédier des zones au nearshoring à Marrakech et Fès.

Par ailleurs, MEDZ a lancé plusieurs projets de création de zones d'activités industrielles. A titre d'exemple, la zone industrielle de Bouznika et le Parc industriel de Jorf Lasfar à El Jadida ont pour vocation de dynamiser le tissu industriel marocain et de participer au développement économique de leur région.

En outre, MEDZ développe actuellement des projets novateurs basés sur les concepts de pôles de compétitivité régionaux. La Technopole d'Oujda, le Pôle Halieutique d'Agadir, les Pôles agro-industriels de Meknès et Berkane, la plateforme industrielle intégrée pour l'automobile à Kénitra (Atlantic Free Zone) et d'une P2I dédiée à l'aéronautique et l'aérospatial à Nouaceur (MIDPARC) sont autant d'illustrations de ces nouveaux concepts.

Ces projets s'attachent, en concertation avec le Gouvernement et les Collectivités territoriales, à réunir tous les acteurs d'une même filière dans les régions concernées (R&D, Formation, Industrie, Administration, etc.) afin d'améliorer leur compétitivité.



## Chers agriculteurs,

La saison agricole printanière est arrivée.

Cette année les besoins sont grands, vos attentes aussi.

Pour y faire face, le Crédit Agricole du Maroc, banque citoyenne engagée à vos côtés, vous propose des crédits adaptés :

- Crédit **FILAH** **RABIYA** pour les cultures printanières : légumineuses alimentaires, oléagineuses et cultures maraîchères ;
- Crédit **GHARS** pour payer aux frais d'entretien de plantations de taille, de fertilisation et d'irrigation ;
- Crédit **LAKSSIBA** pour financer l'achat d'aliments de bétail, les soins vétérinaires et les frais des cultures fourragères ;

Le Crédit Agricole du Maroc met à votre disposition ces produits à un taux de 5%, exonérés de frais de dossier et assortis de conditions avantageuses liées au compte.

Nos agences vous attendent avec des conditions d'accueil spécifiques et des procédures simplifiées.



BANQUE AGRICOLE DU MAROC

www.banqueagricole.ma

# Cession : Mode d'emploi

L'ADA a publié sur son site internet la liste intégrale des opérateurs ayant bénéficié du transfert des terrains agricoles de l'Etat. Comment se déroule le processus de sélection des candidats ?

Les résultats des trois tranches de l'opération de partenariat agricole ont été affichés au niveau du site de la SODEA pour la 1ère et la 2ème tranche et sur le site de l'ADA pour la 3ème tranche.

Le processus de sélection comporte plusieurs phases qui peuvent être résumées comme suit :

\* Phase 1 Les candidats déposent leur dossier de candidature qui est composé de :

- Dossier administratif et juridique
- Dossier des références du soumissionnaire
- Dossier C : Dossier Projet

\* Phase 2 Ouverture des plis du dossier administratif et juridique en séances publiques par une commission représentée par :

- Le Ministère de l'Agriculture
- Le Ministère des Finances
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère du Commerce et de l'Industrie

La commission vérifie si toutes les pièces exigées par le dossier administratif et qui sont au nombre de 11 s'y trouvent.

\* Phase 3 Les candidats retenus au terme de la phase 2 sont départagés lors de la phase 3 sur la base de l'évaluation de leurs références et leur projet.

Cette évaluation est assurée par un groupe d'experts (en moyenne 4 à 5 experts par groupe) représentant les départements suivants :

- L'Agriculture
- Les Finances
- Le Commerce et l'Industrie

Ces experts évaluent les offres selon les barèmes qui sont fixés par les cahiers des charges. Les groupes d'experts dressent des procès-verbaux signés par leur soin où ils donnent des évaluations pour chaque projet.

\* Phase 4 Le travail d'évaluation des experts est soumis à la commission de partenariat qui est présidée par le Ministre de l'Agriculture et où siège le Ministère des Finances, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère du Commerce et de l'Industrie. Cette commission est chargée de la

## Les activités agricoles les plus prisées par les investisseurs nationaux et étrangers

Les secteurs arboricoles occupent une place de choix au niveau des programmes d'investissement des opérateurs dans le cadre de l'opération de partenariat public privé, contribuant ainsi d'une manière substantielle à la mise à niveau des principales filières agricoles nationales tel qu'il ressort du tableau ci-après :

Filières	1ère tranche (ha)	2ème tranche (ha)	3ème tranche (ha)	Total (ha)
Agrumes	5719	9 401	5 835	20 955
Olivier	4996	9 096	7 349	21 441
Vigne	3157	1 140	346	4 643
Rosacées	1416	513	2 678	4 607
Autres Plantations	269	778	446	1 493
Maraîchage et grandes cultures	9555	10274	1 620	21 449

sélection des candidats à retenir sur la base des travaux des groupes d'experts.

Cette commission a tenu 7 réunions lors de la première tranche, 2 réunions lors de la 2ème tranche et deux réunions lors de la 3ème tranche. Cette commission a toujours adopté l'évaluation des groupes d'experts sans réserve.

\* Phase 5 Le classement effectué par la commission de partenariat est présenté à la commission interministérielle présidée par le premier Ministre pour le choix du candidat sélectionné.

La commission interministérielle tient au moins deux réunions pour chaque tranche où la 1ère réunion consiste en la validation des cahiers de charges et la 2ème réunion est réservée à la validation du travail de sélection et d'évaluation.

Les activités agricoles les plus prisées par les investisseurs nationaux et étrangers

Les secteurs arboricoles occupent une place de choix au niveau des programmes d'investissement des opérateurs dans le cadre de l'opération de partenariat public privé, contribuant ainsi d'une manière substantielle à la mise à niveau des principales filières agricoles nationales tel qu'il ressort du tableau ci-après ■



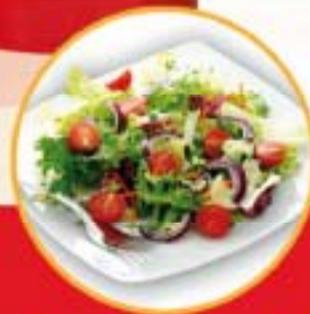
Valoriser la terre et ceux qui la cultivent.

## Le miracle de l'eau salée

Des semences de solanacées irriguées par de l'eau salée peuvent-elles donner des tomates sucrées et comestibles ? La Réponse est oui. Seulement voilà. Ce type de semences certifié n'est pas encore produit par les laboratoires nationaux de l'Institut national de recherche agronomique. En attendant, les semences de solanacées sont importées de l'étranger, notamment de France dont quelques associations d'agriculteurs sont en pourparlers avec des chercheurs israéliens, les seuls pour l'instant à avoir réussi le miracle. « Au centre Volcani, près de Tel-Aviv, et l'université Ben Gourion (...), on s'intéresse notamment aux gènes susceptibles de permettre aux plantes de résister à la salinité. L'orge peut tolérer l'eau de mer, la tomate accepte bien l'eau saumâtre, mais le soja beaucoup moins », explique le chercheur Sammy Boussiba. L'espoir, ajoute-t-il, est de pouvoir généraliser l'irrigation à l'eau salée. Jacques Rouchaussé, secrétaire général de Légumes de France, s'est prêté à la dégustation. « Elles sont bien sucrées, vraiment bonnes », s'exclame-t-il, bluffé. On lui explique alors que ce petit miracle tient à l'eau saumâtre qui remonte d'une nappe souterraine, à moins 300 mètres. Des sources d'eaux saumâtres il y en a plusieurs dans les provinces sahariennes marocaines notamment dans le lieu dit « Sabkh Tah », dans les environs de Tafaya. Plus loin au sud, à Dakhla, le domaine agricole de Tawarta 4 où une superficie de 300 ha est dédiée à la culture des tomates cerise (60 ha en cours d'équipement). Si cette technologie arrive au Maroc par le biais de la France, Tawarta deviendra le paradis de la tomate cerise.

# Pikarome

## La magie des arômes



**Audacieuse, Malicieuse et Délicieuse,  
C'est la nouvelle gamme Moutarde, Ketchup et Mayonnaise de Pikarome !**

Avec sa nouvelle esthétique souple toute en rondeurs, elle ne manquera pas de vous faciliter la vie !

Tête en bas, elle est pratique et dotée d'une opercule de sécurité et d'une valve anti-goutte qui permet un meilleur dosage et une préservation maximale de l'aliment .

Côté gustatif, les nouvelles recettes Ketchup et Mayonnaise sauront éveiller et combler vos papilles !

# L'OCP se projette dans l'avenir

*L'Office chérifien des phosphates, leader mondial des phosphates, a franchi une nouvelle étape dans son développement avec le lancement du projet de construction de la plus grande laverie au monde.*

**L**a ville de Khouribga a connu une nouvelle dynamique sous l'impulsion de l'Office chérifien des phosphates (OCP) avec le lancement récemment de plusieurs projets sociaux et industriels. Le plus important étant celui de la plus grande laverie au monde. Il s'agit d'une installation où le phosphate est mélangé à de l'eau, purifié puis enrichi grâce à un procédé chimique de pointe.

Inauguré par le Roi Mohammed VI en mars dernier, le projet vise à doter le leader mondial des phosphates d'une capacité de traitement de 7,2 millions de tonnes de minerai par an.

Nécessitant un investissement de 3,4 milliards de DH, la nouvelle « laverie » de Merah Lahrach devra ainsi améliorer l'industrie des phosphates tout en respectant l'environnement. Cette laverie à la particularité d'être économe



S. M. le Roi recevant les explications des responsables OCP sur le projet de la laverie.

en eau : alimentée à 70% par une station d'épuration des eaux usées de la ville de Khouribga (5 millions de mètres cubes par an), elle en recyclera plus de 80%.

La laverie sera composée de deux

lignes de lavage d'une capacité unitaire de 1.600 tonnes/heure, d'un atelier de flottation, de six broyeurs, des digues sur 120 ha pour l'épandage des boues et la récupération des eaux, de trois décanteurs de boues et de trois décanteurs de produits.

Avec une capacité de production de 12 millions de tonnes par an, la laverie permettra la création de 250 emplois permanents. L'entrée en production de ses nouvelles installations est programmée pour l'été 2013. La réalisation de la laverie El Halassa s'inscrit dans le cadre de la stratégie industrielle-mines de l'OCP dans le bassin de Ouled Abdoune qui mobilise un budget global de l'ordre de 18 milliards de DH.

Conciliant développement économique et préservation de l'environnement, cette stratégie prévoit l'ouverture de trois nouvelles mines représentant une augmen-

tation de 20 millions de tonnes supplémentaires de phosphate à l'horizon 2020 et portant la capacité d'extraction à 38 millions de tonnes/an contre 18 millions actuellement.

Dans le contexte actuel, la demande internationale peut augmenter de près de 2,6% et notamment dans les nouveaux marchés investis par l'OCP, à savoir les pays d'Amérique latine ou encore le marché africain. Pour répondre à ce nouveau défi, l'OCP se projette dans l'avenir, balise le terrain et se fixe des objectifs de production méticuleusement étudiés.

C'est que l'OCP est conscient des défis et de la prépondérance des nombreux chantiers agricoles de par le monde. Produire plus et mieux tout en maintenant son leadership incontestable en matière des phosphates sont donc les principaux marqueurs de la nouvelle politique de l'OCP. Géant

## Impulseur de l'emploi

**L**'OCP, qui a pour objectif de doubler sa production d'ici 2020, prévoit de créer 630 emplois directs supplémentaires rien que sur le site d'El Halassa, et indique avoir recruté 5800 personnes pour l'ensemble de ses bassins industriels au Maroc (dont Safi, Ben Guerir, Jorf Lasfar, Laâyoune et Khouribga). L'OCP, entreprise citoyenne par excellence, s'est toujours préoccupé d'améliorer les conditions socioéconomiques des populations dans la zone de son implantation.

Le programme «OCP Skills» couvre un éventail de secteurs sociaux, culturels et sportifs. Il s'agit de prendre en charge une dizaine de milliers de jeunes, pour

les préparer au monde de l'emploi. Les candidats bénéficieront de programmes de formations professionnelles, en communication / présentation, langues et métiers. OCP Skills englobe des aides à la formation, bourses d'études, stages et coachings pour les porteurs d'idées viables d'entreprises.

Ce programme a pour objectif le renforcement de l'employabilité dans les régions où opère l'OCP. Il s'agit de la mise en place, en partenariat avec différentes institutions publiques et privées, de plans de formation de qualité visant à valoriser les compétences et à faciliter leur insertion professionnelle dans de meilleures conditions.

du phosphate doublé d'un fin stratège conscient des enjeux mondiaux liés à son activité, telle est l'image renvoyée par le groupe au fil de ses investissements.

À travers la laverie, l'OCP a dévoilé au grand jour sa stratégie de croissance durable qui combine à la fois une expansion de ses activités industrielles et une mise en place d'actions concrètes en faveur de la préservation des ressources en eau et du respect de l'environnement.

Pour de nombreux experts et observateurs avertis, il s'agit là d'une approche innovante qui fait indéniablement de l'OCP le chef de file des entreprises marocaines les plus sensibilisées aux enjeux environnementaux mais aussi les plus actives en matière de développement durable. Et ce n'est pas tout. Les retombées économiques et sociales de ce projet sont énormes et devraient permettre, au-delà de la création de plus de 250 emplois, de donner un nouveau souffle à la région. Voilà la voie à suivre, régionaliser l'investissement, le déconcentrer en le lissant sur l'ensemble du territoire pour

créer des richesses et du travail au-delà des grandes villes.

La construction d'une seconde laverie du même type a débuté à une quinzaine de kilomètres de la première, à El Halassa, pour une enveloppe de 3,4 milliards de DH. En avril 2013, ces laveries seront reliées par un «minéroduct» (conduit) acheminant le phosphat

## Le souci de l'eau

L'OCP est fortement impliqué dans les programmes d'assainissement liquide et solide de la ville de Khouribga et d'alimentation en eau potable de la plaine de Tadla. C'est ainsi qu'une station d'épuration et de traitement des eaux usées de Khouribga a été inaugurée lors du dernier déplacement royal dans la région. Un projet qui fait partie du programme d'assainissement liquide de toute la province, doté d'une enveloppe globale de 400 millions de DH.

Fruit d'un partenariat entre l'OCP, l'ONEP, l'agence du bassin hydraulique d'Oum Rbii, la commune urbaine de Khouribga et la commune rurale d'Ouled Abdoun, la nouvelle station permettra l'épuration des eaux usées de Khouribga pour la production de 5 millions de m<sup>3</sup> par an d'eau industrielle à utiliser dans le lavage des phosphates, soit l'équivalent de la moitié des besoins en eau potable de la ville. Sa mise en service a été progressive à partir du mois de mars 2010 et elle est devenue totalement opérationnelle en mars 2011.

Bénéficiant à plus de 200.000 personnes, le programme d'assainissement liquide prévoit aussi la pose de 57 km de réseaux

de collecte et d'interception, la construction et l'équipement de 5 stations de pompage des eaux usées et pluviales, ainsi que la réalisation de 2.800 branchements au réseau d'assainissement.

Les besoins en eau potable des populations de la plaine de Tadla et du plateau des phosphates sont désormais satisfaits. Un programme ambitieux mobilisant une enveloppe budgétaire globale de 1,45 milliard de DH devrait se concrétiser d'ici fin 2014. Ce qui permettra de sécuriser les besoins en eau des populations de cette vaste région d'ici 2030. L'objectif aussi est de préserver les ressources en eau souterraines, satisfaire les besoins en eau des installations de l'OCP et des nouveaux procédés de lavage et transport du phosphate (350 millions de DH). Un programme de production d'eau à partir du barrage Aït Messaoud (1,1 milliard de DH) sera réalisé par l'ONEP et bénéficiera, à terme, à une population globale de plus de 1 million d'habitants. L'OCP s'engage aussi à apporter sa contribution à cette politique de préservation des ressources hydriques et d'économie d'eau dans la région.

te jusqu'au complexe portuaire de Jorf Lasfar, sur la côte atlantique, où sont installées les usines de fabrication d'engrais. À côté des installations industrielles, le Souverain a également posé la première pierre d'un complexe financé par l'OCP et dédié aux jeunes de la région de Khouribga. D'un coût de 230 millions de DH, ce

complexe doit permettre de former et d'accompagner des projets de création d'entreprises par des jeunes issues de la région.

L'office chérifien a également annoncé un programme de renforcement des équipements communautaires et sociaux pour améliorer la qualité de vie dans la ville et créer 1 653 emplois en 4 ans. ■

Jamil Manar



## OCP fertilisateur de projets

Le Fonds d'investissement de l'OCP s'adresse aux projets les plus innovants en matière agricole. S'inscrivant dans la continuité du Plan Maroc Vert (PMV), «Innovation Fund for Agriculture» se veut un instrument de soutien financier au développement et à la modernisation de l'agriculture au Maroc.

L'essentiel est que le projet apporte une valeur ajoutée au secteur et à la collectivité. Avec une priorité pour les projets installés dans les zones où opère le phosphatier.

Doté d'une enveloppe de 200 millions de DH, ce fonds est réparti comme suit : de 2,5 à 10 millions de DH pour les investissements en démarrage ou en développement et de 15 à 40 millions de DH pour des projets d'infrastructures. L'objectif final étant de financer 40 porteurs de projets en 4 ans et de créer un millier d'emplois directs.

# Assure-toi, Dieu t'aidera !

*Une assurance agricole élargie qui protège mieux les paysans marocains contre les risques et les aléas climatiques a été lancée pendant l'été 2011. Mais l'engouement espéré n'est pas encore au rendez-vous...*

**J**usqu' alors l'assurance agricole ne protégeait que contre la sécheresse mais le monde agricole est également à la merci d'autres fléaux. C'est pourquoi l'assurance multirisque a vu sa couverture s'élargir considérablement par rapport à l'ancienne formule pour englober sept risques et non plus un seul ; à savoir la grêle, les gelées, l'excès d'eau, les vents de sable, les vents violents de plus de 80 km/h, le gel, ... Mais les agriculteurs restent sur leur faim. Ils veulent plus. « Il faut que l'assurance couvre contre toutes les catastrophes naturelles », répète à l'envi Kacem El Ghazoui, agriculteur dans la région de Sidi Kacem. Sous-entendre intempéries, inondations et autres maladies qui ravagent cultures et bétails (risques exclus du contrat). Mais on n'en est pas encore là même si pour les crues, le Gharb a connu ces trois dernières années de violentes crues qui ont sinistré pas mal de cultures dans cette région fertile.

Sur le terrain, la réalité est toute autre. Si sur la superficie de 300.000 hectares ciblés lors de la présente campagne 2011-2012, quelque 320.000 hectares ont été protégés à travers le réseau de distribution que sont les agences de la Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances (MAMDA), le Crédit agricole et la Banque populaire, seulement 35.000 agriculteurs ont répondu à l'appel sur environ 4 millions de travailleurs de la terre ; quand bien même l'objectif à couvrir à l'horizon 2015 est de 1.000.000



Réduire la vulnérabilité de l'agriculteur par l'assurance.

hectares ! Manque d'enthousiasme ou de confiance ? Cherté de la prime ? Peut-être les trois à la fois. Une chose est sûre : L'agriculteur marocain qu'il soit grand, moyen ou petit continue ne pas voir l'intérêt de recourir aux produits financiers comme l'assurance. « Nombre de fellahs croient encore que l'assurance fait partie des choses interdites par la religion », explique un cadre agricole. À ce niveau-là, il y a un travail de communication et de sensibilisation

spécifique à mener pour agir sur les mentalités. Néanmoins, le facteur religieux est loin d'expliquer à lui seul le manque d'intérêt pour l'assurance agricole. Pourtant « la nouvelle assurance multirisque ne coûte pour les petits agriculteurs que la somme de 26 DH l'hectare alors que la prime peut atteindre 1450 dirhams pour la même surface », explique Moha Marghi, ancien secrétaire général du ministère de l'Agriculture. Mieux, pour des niveaux de garantie supérieurs, les montants de cotisation varient entre 183 et 368 DH par hectare et qui restent donc à la portée des agriculteurs.

## Zones à risque

Mieux encore : Pour inciter les agriculteurs frileux à assurer leurs cultures notamment (céréales et légumineuses exclues) dans 13 provinces, l'Etat va venir à la rescousse grâce à une contribution financière qui se situe entre 53 % et 90 % selon le niveau d'assurance. Deux autres niveaux supplémentaires sont proposés pour les trois principales céréales : Ce sont des garanties de 6 000 DH par hectare et 8 000 DH par hectare pour une superficie supérieure ou égale à 30 ha. Mais ces deux garanties sont susceptibles de ne plus trouver preneur à cause de l'émiettement

des terres du fait de l'héritage.

Preuve que la majorité des agriculteurs se méfie ou croit encore que l'assurance n'est bonne que pour les périmètres bour (non irriguée), les légumineuses ne représentaient en décembre 2011 que 1% des cultures assurées, le reste concernant les céréales. De même ce sont les agriculteurs qui opèrent dans les zones sujettes à de violentes crues qui accourent pour souscrire une assurance si bien qu'à la même époque 30 % des souscripteurs sont des régions du Saïss, Meknès et Fès. Les régions du Haouz et Chouia-Ouardigha suivent avec 15% des souscriptions.

Mais plus que des agriculteurs qui se méfient il y a ceux qui sont de vrais cabochards qui n'en font qu'à leur tête ! « Nous avons déconseillé en décembre dernier à des agriculteurs de ne pas cultiver la pomme de terre mais ils l'ont quand même cultivée parce qu'ils comptaient sur un climat favorable », confie Moha Marghi. Résultat de ce « manque de discipline » : Quelque 4 500 hectares ont été totalement détruits sur les 60.00 plantés, essentiellement dans le Loukkos. Perte que le ministère de l'Agriculture a décidé d'atténuer en subventionnant des semences pour replanter les superficies sinistrées. ■

Rachid Wahbi

## Le sésame, la déclaration de « calamité agricole par l'Etat »

**B**ien entendu, à l'instar des pays comme la France où les dédommagements ne sont débloqués pour les assurances que si l'Etat déclare « zone sinistrée » une région couverte, la couverture MAMDA-MCMA n'intervient qu'à partir du moment où l'Etat marocain déclare officiellement une calamité agricole. Mais ce n'est pas tout. D'autres détails techniques conditionnent le processus d'indemnisation. Entre autres, les rendements de la région, le rendement de référence et la nature de la récolte. Autrement dit si dans une région le rendement est inférieure à la moyenne nationale, il est inutile de s'attendre à ce que l'indemnisation aille au-delà d'un certain niveau. De même les souscripteurs sont tenus de respecter certaines obligations pour bénéficier du dédommagement. Pour les niveaux d'assurance deux et trois, respectivement à 2 900 dirhams/ha et 4 350 dirhams/ha, le contrat stipule que les exploitants sont tenus d'effectuer le désherbage pour le deuxième niveau de garantie et d'utiliser des semences certifiées sur au moins le tiers de la surface assurée pour le troisième niveau ; faute de quoi pas de dédommagement à faire valoir.

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC



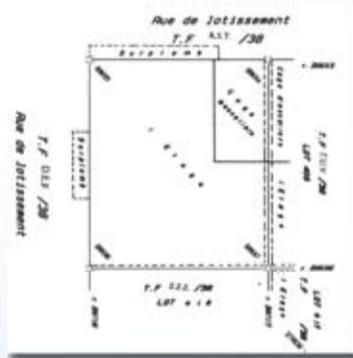
الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية و المسح العقاري و الخرائطية  
Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie

## L'IMMATRICULATION FONCIÈRE

EST LE MEILLEUR MOYEN DE SÉCURISER  
ET DE VALORISER VOTRE PROPRIÉTÉ



Duplicata du Titre Foncier



Plan Cadastral



Carte Touristique

Pour toute réclamation, information ou suggestion, contactez le :

 **N°Vert 0800002929**

Appel Gratuit

[www.ancfcc.gov.ma](http://www.ancfcc.gov.ma)

Angle Av. My Youssef et Av. My Hassan 1er - Rabat

Tél : 06 60 10 26 84 / 85 . Fax : 05 37 70 58 85

# Imtiyaz, Centrale Laitière au service du fellah

« **F**ermes Laitières Imtiyaz » est le nouveau must dans le domaine de la production laitière. Il s'agit d'une offre globale de Centrale Laitière en direction de ses centaines de milliers de partenaires que sont les producteurs laitiers dans le monde rural. Reposant sur un modèle économique rentable et durable qui offre la possibilité aux producteurs de bénéficier d'une assistance totale, ce programme exclusif se base sur une expertise unique développée à travers le Royaume auprès de 3 générations de producteurs laitiers. L'objectif étant le développement des exploitations laitières pour les aider à générer un bénéfice annuel estimé à 50 000 DH par hectare pour des exploitations dont la superficie est supérieure ou égale à 10 hectares.

L'offre Fermes Laitières Imtiyaz est spécifiquement conçue pour garantir à chaque type de porteur de projet la mise en œuvre des meilleures pratiques tout au long du processus de démarrage et de gestion des exploitations. L'offre se décline en une gamme de services de proximité étudiés pour accompagner pleinement les producteurs de lait dans leurs démarches d'investissement et de développement de leurs exploitations. Basé sur des infrastructures comprenant étables, équipement, matériel et culture de fourrage, le modèle est ap-



Driss Bencheikh, président de Centrale Laitière.

puyé par les différents programmes de fournitures de génisses à haut rendement et de couverture des besoins en insémination artificielle, « Fermes

laitières Imtiyaz » est une formule souple adaptable à chaque profil et ce selon les besoins de l'investisseur. Elle peut dans son format complet aller de l'étude de faisabilité avec assistance au financement jusqu'à l'accompagnement dans la gestion opérationnelle et le suivi des indicateurs de performance et de rendement.

« Fermes Laitières Imtiyaz » permet en outre un meilleur accès au financement bancaire pouvant atteindre 100% de l'engagement global, une garantie contractuelle, l'achat de la totalité de la production à un prix transparent sans oublier formalisation et la transparence de la démarche globale. Le programme donne aussi accès à des services tels que conseils, assistance et études de faisabilité à meilleur coût... De même l'offre permet d'outiller et d'aguiller les investisseurs à la recherche d'une approche expérimentée, ou de fournir les ressources nécessaires aux jeunes exploitants. Le programme Fermes Laitières Imtiyaz, récompensé du prix de l'Intégration au SIAM 2011, compte déjà plus de 120 fermes opérationnelles. Qui dit mieux ? Partenaire privilégié des éleveurs, Centrale Laitière, qui a par ailleurs obtenu le prix de la Logistique lors du salon de la Logistique (LOGISMED) organisé du 12 au 14 avril dernier à Casablanca, est un vrai créateur de richesses dans le monde rural. ■

S.T.

## «La BP accompagne l'agriculteur»

Directeur de la Banque de la PME à la Banque Populaire, Soumia Alami Ouali aborde dans cet entretien les aspects de l'engagement de la banque dans le cadre du Plan Maroc Vert...

**Comment se matérialise l'engagement de la banque dans l'agriculture nationale depuis le lancement de la stratégie Plan Maroc Vert ?**

L'engagement financier du Groupe Banque Populaire dans le cadre du Plan Maroc Vert prend plusieurs formes, car l'encouragement du secteur agricole s'accompagne nécessairement d'innovations pour accompagner les opérateurs.

Ainsi, pour aller dans le sens des exigences du Plan Maroc Vert, le Groupe Banque Populaire s'est également attaché à accompagner les opérateurs en intervenant par le biais d'instruments financiers tels que les fonds d'investissement (gestion du fonds OCP dédié à l'irrigation et prise de participation dans OLEA Capital par le biais d'Upline Alternative Investments).

Le Groupe a également été le premier à conclure un contrat d'agrégation (Tanmiya Al Filahia-ADA-Groupe Banque Populaire) en faveur

du développement d'un programme de semences.

**Quelles sont les filières agricoles qui font l'objet de plus de demandes de financement ?**

Si le Plan Maroc Vert a contribué à dynamiser les différentes filières, il n'en demeure pas moins que certaines sont plus prépondérantes car elles représentent une part importante dans l'Economie du Maroc, c'est le cas des céréales par exemple.

Mais il est vrai que certaines filières ont bien évolué sur les 3 dernières années, et l'on peut citer en tête l'oléiculture dont le potentiel en termes de génération de valeur ajoutée est conséquent.

**Selon vous, l'agriculture marocaine bénéficie-t-elle aujourd'hui d'une visibilité favorable à son développement ?**

Le Plan Maroc Vert constitue une formidable aubaine pour notre pays,



La BP soutient le Plan Maroc Vert.

il englobe toutes les composantes nécessaires au développement de l'agriculture et à l'optimisation de sa valeur ajoutée. Le PMV a également permis de mettre en exergue des contraintes, comme le défaut de bancarisation des petits agriculteurs... Le Groupe Banque Popu-

laire est sensible à l'ensemble de ses problématiques et travaille, en faisant participer l'ensemble de ses métiers, à contribuer et à apporter des réponses aux individus et aux opérateurs. ■

Propos recueillis par A.Z.

BOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

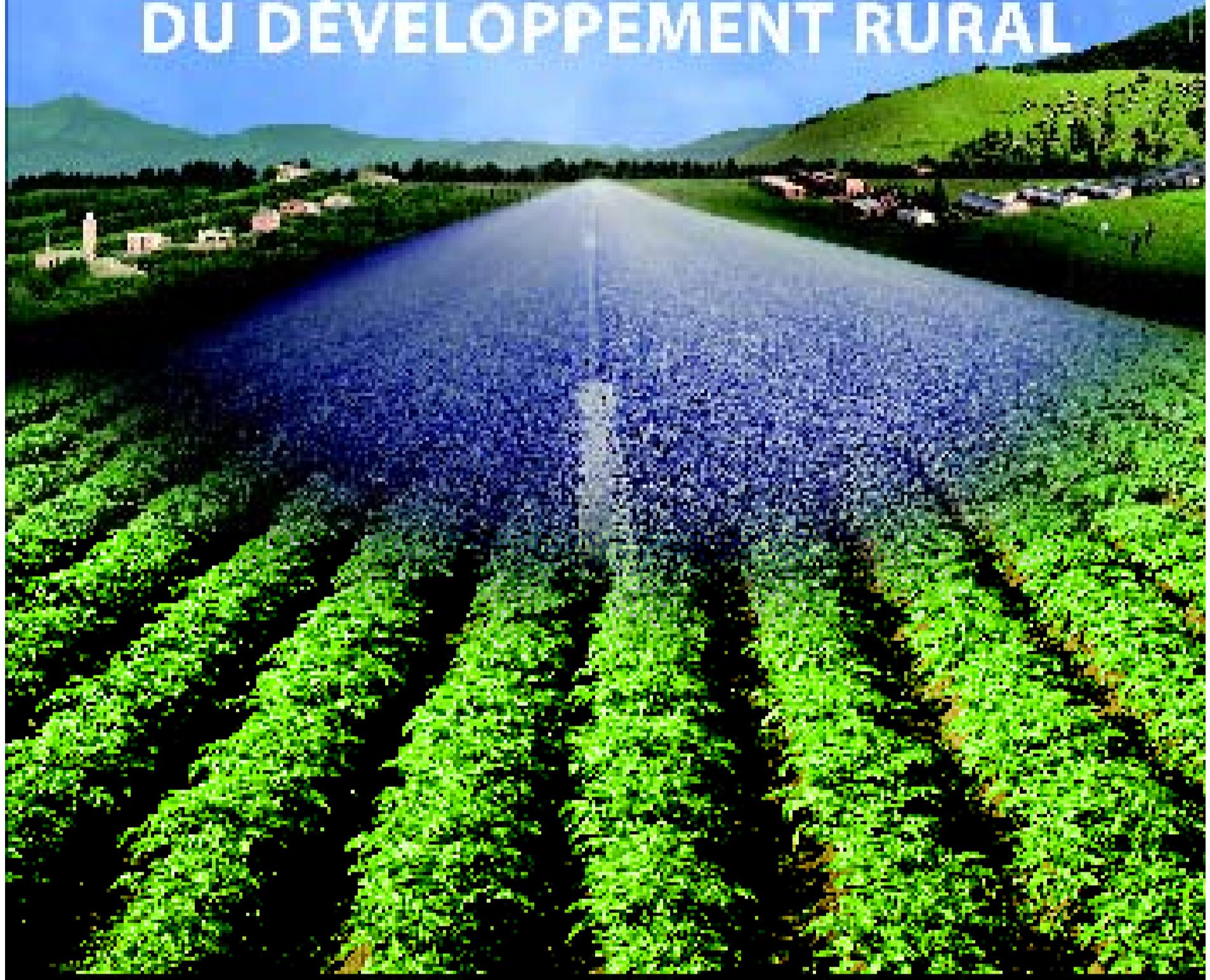


# المناظرة الخامسة للفلاحة

## ASSISES DE L'AGRICULTURE

5<sup>e</sup> édition

# L'AGRICULTURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL



الوزارة المغربية للتربية والتكوين



الوزارة المغربية للفلاحة والتنمية القروية



جامعة الفلاحة المغربية  
17 000 000

- L'Université nationale de développement agricole et vétérinaire (UNDAV) a été créée par le décret n° 217/04 du 20 avril 2004. Cette université a pour objectif de contribuer au développement rural et agricole du Maroc par la mise en œuvre de programmes de formation, de recherche et de conseil agricole et vétérinaire. Elle a pour mission de former des cadres et des techniciens qualifiés dans le domaine de l'agriculture et de la santé animale, de contribuer à l'amélioration des pratiques agricoles et vétérinaires, et de participer à la mise en œuvre de projets de développement agricole et vétérinaire.

# L'or liquide du Royaume

*En plus de son rôle d'aliment pour les camelins et caprins et de barrière naturelle contre l'ensablement, l'arganier donne une huile la plus chère au monde, d'où son surnom d' « or liquide » du Maroc.*

**T**out au long de plusieurs siècles, les tribus berbères de l'Anti-Atlas et des chiadmaont utilisé l'huile d'Argan comme un élément fondamental de leur alimentation locale. L'huile la plus chère du monde a été également utilisée en médecine traditionnelle. En début des années 1990, des analyses chimiques ont confirmé que cette précieuse denrée comestible recèle des vertus thérapeutiques notamment contre l'acné, les rides et les blessures. L'huile est extraite à partir des fruits d'un arbre : L'arganier (*Argania spinosa*) qui ne pousse que dans une région située entre Essaouira et Agadir. En plus de son rôle d'aliment pour les camelins et caprins et de barrière naturelle contre l'ensablement, l'arganier donne une huile la plus chère au monde, d'où son surnom d' « or liquide » du Maroc.

L'huile d'argan comprend jusqu'à 80% d'acides gras essentiels (l'acide linoléique 50% ; l'acide alpha-linolénique, 15% ; l'acide oléique, 12% ; l'acide arachidonique, 1% ; l'acide gamma-linolénique, 3%). Elle contient aussi trois fois plus de tocophérols (vitamine E) que l'huile d'olive, sans oublier des phytostérols (D7sterds).

L'argan est appréciée pour ses propriétés anti-vieillesse dues à une grande quantité d'antioxydants. Elle a également des vertus antiseptiques, anti-cholestérol, anti-artériosclérose et fongicides. Les dermatologues recommandent l'huile d'argan, car elle soulage les coups de soleil et permet de lutter contre les maladies de peau comme, l'acné, le psoriasis et névrodermite.

« Les avantages culinaires et cosmétiques de cette huile sont reconnus sur le plan international », explique Zoubida Charrouf, titulaire un diplôme ingénieur

chimiste et d'un doctorat sur l'arganier et le savoir-faire des communautés locales. Jusqu'aux années 1980, l'huile d'argan est produite localement et sans aucune valeur ajoutée. Maintenant elle est vendue, conditionnée dans de beaux flacons de verre, dans les magasins de luxe à New York, Madrid ou Paris. Et ce sont toujours les femmes, regroupées en coopératives, qui travaillent d'arrache-pied pour obtenir une meilleure pression du fruit. Un arbre donne entre 20 et 50 kg de fruits selon la variété et la région et pour un litre d'huile il faut 38 kg de fruits. Il y a seize ans naissait la première coopérative Targanine. Huit ans plus tard, en 2004, des centaines de femmes berbères ont créé le label « Targanine » en mutualisant leurs efforts.

## Exportation

Quatre coopératives totalement féminines se sont ainsi réunies en Groupement d'intérêt économique (GIE Targanine). L'huile d'argan de ce groupement a été contrôlée selon le procédé d'homologation de la directive européenne Novel Food (La notification de sa commercialisation est mentionnée sur le site web de la Commission européenne). La création du groupement qui fait bénéficier ses membres de plusieurs avantages notamment des cours d'alphabétisation a été rendu possible grâce à un don de 25.000 euros de la principauté de Monaco. Le GIE emploie plusieurs centaines de femmes. Il s'occupe à la fois de la production, la gestion et l'exportation de l'huile d'argan. Mais le GIE souffre de la concurrence privée et les revenus générés sont encore en deçà des attentes. En décembre 2010, une somme de 19 millions de DH a été allouée dans le cadre du Plan Maroc Vert à un projet se déclinant en plusieurs volets et s'étalent



Une femme berbère ramassant les fruits d'argan.

sur 5 ans. L'objectif est de passer de 26 coopératives avec 1.100 adhérentes à 40 avec plus de 2.000 adhérentes en 2013. Le projet prévoit également la mise à niveau de 15 nouvelles coopératives d'ici à fin 2013. Leur chiffre d'affaires devrait atteindre au total 20 millions de dirhams. Plusieurs actions similaires ont été lancées un peu partout dans les zones de l'arganerie. Avec comme seul et unique objectif est de faire de l'arganier une source génératrice de revenus stables pour les ayants droit et une barrière naturelle contre l'avancée des sables. Le 9 avril 2011, la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'argan vit le jour à Agadir. La Fimargan réunit la Fédération nationale des associations provinciales des ayants droit usagers de l'arganeraie, laquelle réunit les huit associations provinciales de la réserve de l'arganeraie, l'Association nationale

des coopératives d'argane (ANCA), l'Association marocaine de l'indication géographique de l'huile d'argan (Amigha), l'Association professionnelle marocaine des sociétés de production d'argan et l'Association nationale des commerçants et utilisateurs de l'huile d'argan. Elle a pour entre autres missions d'aider à la concrétisation des orientations et directives tracées par les plus hautes autorités du pays pour le développement du secteur de l'arganier. De même elle a pour rôle d'assurer la coordination et la concertation entre les différents partenaires actifs dans le secteur de l'arganier. Mais bien avant la Fimargan, il y avait une autre institution qui a longtemps œuvré pour le développement de la filière : La Fondation pour l'arganier. De droit privé, son but réside dans la plantation d'arganiers dans sa zone historique d'existence.

À fin 2005, Argan Foundation ambitionnait de cultiver au moins mille hectares, plan qui devait permettre une année plus tard à 500 familles de s'assurer un revenu annuel net de 24.000 DH en travaillant chacune une parcelle de deux hectares. Or, d'après les constats, l'arganeraie recule de 600 ha par an en raison notamment de la pression hydrique et de l'urbanisation galopante. vieux de 65 millions d'années, l'arganier est la deuxième essence forestière marocaine après le chêne vert. L'arganeraie nationale occupe entre 820 000 et 870 000 ha, soit 17% de la superficie forestière nationale et 70% de la surface boisée de l'espace concerné.

Cela va de Taroudant (360 000 ha) jusqu'à Essaouira (130 000 ha), en passant par Agadir (37 000 ha), Ait Melloul (13 000 ha) ou encore Inezgane (13 000 ha) et Chtouka-Aït Baha (90000 ha). ■

Rachid Wahbi

## Quand Israël biopirate les arganiers marocains

**U**n Américain, brillant chercheur dans la Silicon Valley, m'a tenu un discours très humble : « Un jour les indiens mettront en faillite la société Microsoft en mettant sur les marchés des logiciels plus performants et moins chers que les nôtres. De même, Apple, Google... sont bien éphémères. La France est beaucoup plus riche avec son Champagne, car jamais aucun autre peuple ne pourra mettre le mot Champagne sur un autre vin mousseux produit ailleurs que dans ce terroir ».

J'ai récemment appris que la société israélienne Sivan affirmait pouvoir produire dix fois plus de noix d'argan qu'au Maroc. Sivan a développé une souche Argan 100. Son prochain objectif est de vendre la souche Argan 100 à d'autres pays. 20000 arganiers seraient déjà plantés en Israël. Mais pour faire pousser de l'argan en Israël, des graines d'argan ont dû être au départ prélevées au Maroc ? Que dit la jurisprudence quand un arganier issu d'une graine marocaine à la base, peut produire des souches à une échelle industrielle en Israël ? Cela porte un nom : le biopiratage !

La biopiraterie fait référence à l'utilisation non autorisée de ressources biologiques, aussi bien les plantes que les animaux, les organes, les micro-organismes, et même les gènes...

La biopiraterie, c'est aussi l'utilisation non autorisée des connaissances sur les ressources biologiques des communautés indigènes et traditionnelles. La biopiraterie, c'est la distribution non équitable des bénéfices entre le porteur du brevet et la communauté dont les ressources et les connaissances sont ainsi confisquées.

Dans quelques années, nos coopératives féminines de Mogador vont devoir payer des droits au nouveau propriétaire israélien de la souche pour profiter de ce qui est à elles !

La contre-attaque des paysans du monde s'est organisée avec comme porte parole Vandana Shiva qui a réussi à faire reculer certaines formes de biopiraterie et de brevetage de ressources biologiques sans respecter les critères de brevetabilité (nouveau, inventivité et utilité). Vandana Shiva est l'une des chefs de file pour la défense de l'agriculture paysanne et biologique face à la politique d'expansion des multinationales et aux effets pervers du génie génétique. Elle lutte contre le brevetage du vivant et la biopiraterie, c'est-à-dire l'appropriation par les firmes industrielles des ressources universelles, notamment les semences.

Beurgois.Gentleman@gmail.com

# À fond (s) avec le Maroc profond

*Le président de banque et son staff ont anticipé pour atténuer les effets de la sécheresse sur le monde rural, en débloquant une enveloppe d'un milliard de DH.*

**L**a réponse du Crédit agricole du Maroc (CAM) pour pallier l'insuffisance pluviométrique de cette année a fait son effet dans le monde rural. Emmené par Tarik Sijilmassi, le staff de la banque a anticipé en débloquant un financement d'urgence d'un milliard de DH. Objectif : Atténuer le manque des pluies sur les petits agriculteurs. Ce sont eux qui souffrent le plus en cas de mauvaise saison agricole, perdant du jour au lendemain leurs moyens de subsistance. Une situation aux conséquences sociales désastreuses pour le Maroc des campagnes qui avait été lourdement pénalisé lors des cycles de sécheresse des années 80 et 90. Homme pragmatique qui a les pieds sur terre, Tarik Sijilmassi en est parfaitement conscient.

## Satisfaction

C'est pour cela qu'il a pris rapidement son bâton de pèlerin pour aller rencontrer les petits fellahs des zones sinistrées dans le cadre d'un road show régional dont la première étape a débuté la mîmars dernier à Sidi Kacem, ville du Gharb qui regroupe l'essentiel des cultures de printemps. Il s'agit de se réunir avec les petits exploitants et de les rassurer en vue de leur expliquer les objectifs du plan d'urgence que sont la sauvegarde des cultures printanière et du cheptel tout comme l'entretien des plantations suite aux ravages du gel. Les petits paysans n'ont pas caché leur satisfaction de le voir débarquer pour partager le repas avec eux et envisager ensemble les solutions susceptibles de les aider à traverser sans dégâts cette mauvaise conjoncture. Tardives mais combien bénéfiques, les dernières pluies d'avril ont remonté quelque peu le moral des agriculteurs, faisant baisser du coup la tension sur le prix des aliments de bétail

et permis la reconstitution de la nappe phréatique. Ce plan d'urgence, qui a été déployé en même temps que le plan anti-sécheresse du gouvernement, est assorti de conditions avantageuses. C'est un financement d'une enveloppe de 1 milliard de dirhams, assorti de conditions attractives, exonération des frais de dossier, célérité dans la réponse et taux d'intérêt compétitif de 5 %. Il se décline en trois volets qui chacun concerne une activité agricole :

« Filaha Rabiiya » est un produit dédié au financement des cultures de printemps et destiné aux agriculteurs prospects ou clients (dont ceux ayant bénéficié de crédits de campagne pour les cultures d'automne et ayant été touchés par les aléas climatiques) comme les légumineuses, la pomme de terre, le melon, le tournesol, la pastèque...

Pour la pomme de terre ces financements venant en complément de l'intervention de l'Etat qui subventionne 50% du coût de la semence. Et ce même si certains cultivateurs du tubercule n'en font parfois qu'à leurs têtes en ignorant les recommandations des offices de mise en valeur agricole et des services extérieurs du ministère de l'Agriculture. « On a conseillé à des agriculteurs de la plaine du Loukkos, dès décembre, de ne pas cultiver la pomme de terre et ils l'ont quand même fait ! », regrette Moha Maghri, ancien secrétaire général du ministère.

Le deuxième volet, baptisé « Lakssiba », est destiné au financement de l'élevage, d'embouche ou laitier, ce qui permet de faire face aux besoins en aliments de bétail, en cultures fourragères, en soins vétérinaires, etc.

Et c'est également un complément de l'intervention de l'Etat dans l'opération de sauvegarde du cheptel. Enfin le produit « Ghars » est destiné au financement des frais d'entretien de plantation dont notamment les



Tarik Sijilmassi, un banquier pragmatique.

travaux de taille, la fertilisation, l'irrigation etc. Cette panoplie de mesures complémentaires des actions de l'Etat est conçue en parfaite concertation avec les services concernés du ministère de l'Agriculture.

## Contrainte

En plus du soutien des paysans dans cette conjoncture climatique difficile, le Crédit Agricole veut également bancariser davantage le monde rural. Il est désormais possible pour les petits paysans d'avoir un compte bancaire à travers le produit « Hissab El Fellah »; une formule qui donne accès à un ensemble de services bancaires à des conditions attrayantes. De même, la Banque verte a-t-elle procédé au lancement de « CAM Aswak », une opération à même de rapprocher davantage les services de la Banque des citoyens

tout en tenant compte du rôle moteur et développeur que joue le souk dans la vie économique et sociale en milieu rural. A travers cette opération, le Crédit Agricole du Maroc compte installer des antennes commerciales dans les plus importants souks du pays.

Le Crédit agricole, qui s'est engagé à mobiliser la bagatelle de 20 milliards de DH sur la période 2009-2013, a obligation respecter les règles prudentielles de Bank Al Maghrib tout en jouant son rôle de financier du monde rural. Une contrainte que M. Sijilmassi et son équipe arrivent à bien gérer surtout que la santé financière de l'établissement est au beau fixe. Quelque 6 milliards de fonds propres et un taux de contentieux ramené à 8% en 2011 contre 40% avant la restructuration de la banque. Une belle performance. ■

Ahmed Zoubair

# Ce que gagne le Royaume

*En termes de valeur, l'accord devrait entraîner la libéralisation sans délai près de 45% des exportations de l'UE vers le Maroc et 55% des importations européennes en provenance du Maroc.*

Dès le milieu des années 60, le Maroc avait lancé un vaste chantier de réforme agraire et s'est comporté comme un «nouveau grenier» de l'Europe. Les exportations passaient les frontières sans problèmes. Mais l'entrée de l'Espagne dans l'UE au milieu des années 1980 a modifié la donne. Du coup les produits de la terre du nouveau membre ibérique devinrent un concurrent coriace de celles du Maroc ; ce qui s'est traduit par une série de blocages pour les exportations nationales. Mais il n'y pas que l'Espagne à s'offusquer des exportations marocaines, il y a aussi d'autres pays du sud comme du Nord du Vieux Continent.

Les députés européens hostiles aux intérêts marocains font feu de tout bois pour justifier leur position. Pour expliquer leur refus de la signature d'un accord de libre-échange agricole avec le Maroc, ils n'hésitent pas à dénoncer « les normes phytosanitaires et la traçabilité non respectées des exportations marocaines. » Toutes ces tracasseries sont censées être terminées avec la signature de l'accord de libre-échange entre le Maroc et l'Union européenne.

## Quotas

« L'accord de libre-échange agricole entre le Maroc et l'Union européenne (UE) est une reconnaissance du sérieux du Maroc et de sa crédibilité en tant que partenaire de l'UE », a affirmé lundi 20 février dernier le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, répondant à une question à la Chambre des représentants.

Le Parlement européen, réuni quatre jours plus tôt (le jeudi 16 février) en séance plénière à Strasbourg, avait adopté le projet d'accord par 369 voix pour, 225 contre et 31 abstentions. L'accord est le fruit de trois années de négociations dures et marathoniennes. « Équilibré et profite aussi bien au Maroc qu'à l'UE », a indiqué M. Akhannouch, ajoutant qu'il offre au Maroc de nouvelles opportunités d'accès au marché européen et lui permettra en même temps d'assurer un meilleur approvisionnement de son marché en intrants agricoles.

En effet l'accord qui prend effet



Aziz Akhannouch, homme de défis.

dans un mois prévoit une batterie des mesures de libéralisation réciproque des produits agricoles. Les tonnages des exportations marocaines de fruits et légumes vont ainsi sur le marché européen croître alors que les droits de douanes appliqués de part et d'autre connaîtront une baisse progressive. Mais l'accord ne se limite pas exclusivement à la libéralisation des produits ou l'élargissement des quotas ou l'application de droit d'entrée préférentiel.

Y sont également prévus outre des mécanismes de sauvegarde (les règles de l'OMC) permettant de moduler les avantages concédés de part et d'autre en cas de danger sur la pérennité d'un secteur donné des dispositions sanitaires phytosanitaires, des réglementations techniques et des normes auxquelles doivent se conformer les produits échangés ainsi que des mécanismes de surveillance, de concertation et de consultation entre le Maroc et l'UE pour les produits non sensibles soumis aux prix d'entrée.

Techniquement, cet accord de libre échange (ALE) instaure aussi sur une période de dix ans une libéralisation avec effet immédiat de 55 % des droits de douane sur les produits agricoles et les produits de la pêche

de l'UE (contre 33 % actuellement) et de 70 % des droits de douanes sur les produits agricoles et ceux de la pêche du Maroc (contre 1 % actuellement). En clair, l'accord devrait entraîner en termes de valeur la libéralisation sans délai de 45 % des exportations de l'UE vers le Maroc et 55 % des importations européennes en provenance du Maroc. De même, il permettra d'accroître les concessions dans la filière des fruits et légumes.

## Gain fiscal

Concrètement, l'augmentation de quota pour six fruits et légumes varie de +22 % dans l'immédiat pour la tomate, jusqu'à +44 % dans 4 ans. Cela signifie que le Maroc est autorisé à exporter immédiatement (entrée en vigueur de l'accord) 20 000 tonnes supplémentaires de tomates, et 32 000 tonnes de plus dans 4 ans. Pour la fraise, l'amélioration sera de 4600 tonnes, le tonnage restera inchangée à partir de la 4e année. Pour la courgette, + 30 000 tonnes tout de suite, soit +15 % et +32 000 dans quatre ans, +18 %. Pour l'orange plus 31 300 tonnes dans l'immédiat, +22 % et tonnage inchangé dans quatre ans, +22 %. Le concombre

voit passer sa quantité dès l'entrée en vigueur de l'accord (dans un mois) à +8 800 tonnes, +14% et à 10 600 tonnes dans quatre ans, +17%. Enfin l'ail enregistre une amélioration de la quantité exportée à 500 tonnes, +50 %, tonnage inchangé dans quatre ans. Le système tarifaire d'entrée sur le marché communautaire n'est pas en reste. Il obtient lui aussi des gains à l'instar des volumes exportés. Sauf qu'il est maintenu en l'état pour les agrumes et primeurs. Mieux encore, pour les produits libres, la liste est élargie et aucune mesure restrictive protectionniste n'est prévue. En profitent l'huile d'olive, les haricots verts, la laitue et variétés assimilées, les fruits à noyau, le melon et le vin. Concrètement, cela représente un gain fiscal de 835 millions de DH par an et des économies de sorties de devises. Lors de la première année de la mise en application de l'accord, les conditions préférentielles pour les principales productions agricoles marocaines permettront aux opérateurs d'économiser 362 millions de DH en droits de douane, alors que, de l'autre côté, les exportateurs européens économiseront 77,3 millions de DH. ■

Jamil Manar

Royaume du Maroc  
Le Premier Ministre  
Agence pour la Promotion et le Développement Economique  
et Social des Provinces du Sud du Royaume

La Perle du Maroc saharien...

# DAKHLA



Ci-dessus, l'édition 2009 du Marathon de Dakhla. Plusieurs événements d'envergure internationale (Festival, compétitions nautiques...) appuyés par l'Agence du Sud et ses partenaires, renforcent l'image de la destination touristique.

Située entre mer et désert, sur une magnifique péninsule qui abrite la baie du même nom, Dakhla trace son avenir de pôle majeur de compétitivité régionale. La ville valorise ses potentialités de façon organisée, volontariste mais équilibrée pour préserver son capital écologique exceptionnel...

**Le tourisme** est certes son atout principal, avec un potentiel énorme dont témoigne l'intérêt croissant des Tour-opérateurs et des visiteurs amoureux des dunes blanches et des sports de glisse (kitesurf, windsurf, plongée...). Dakhla mise sur deux échelles : les stations balnéaires comme le projet Garet Fartet, et les activités d'écotourisme et d'animation du programme UAT de la Baie de Dakhla.

D'autres ressources constituent des leviers importants pour l'économie locale : la pêche maritime, dont la **pêche artisanale** qui renferme un gisement important d'emplois et de revenus, mais aussi l'élevage **camelin**, l'**artisanat**...

Enfin, la belle cité de Dakhla, avec son climat modéré, ses corniches et allées de promenade, ses places verdoyantes et ses restaurants, donne envie aux visiteurs de revenir et mérite pleinement son surnom de **perle du Maroc saharien**.



L'Unité d'Aménagement Touristique (UAT) de la Baie de Dakhla



Lassarga, un des 5 villages de pêche de la province d'Oued Eddahab



La corniche de la ville, réaménagée dans le cadre du PDU.



Le port de Dakhla

Photo de fond : édition 2009 de Dakhla Kiteboard Pro World Tour

## Convergence des efforts des acteurs du développement

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية  
Initiative Nationale pour le Développement Humain

L'INDH :  
cadre référentiel majeur de  
l'ensemble des actions de développement



# Une richesse qui reste à écrémer

*La production dans les provinces du sud de lait de chamelle s'élève à quelque 5 millions de litres pour une commercialisation quasiment nulle...*

**L**e secteur d'élevage camelin a connu une forte croissance avec la récupération par le Maroc de ses provinces sahariennes. Ainsi dès 1976, le cheptel camelin de la région de Oued-Eddahab-Lagouira est-t-il passé d'environ 3 000 à près de 76000 têtes. Aujourd'hui, l'ensemble du cheptel de toutes régions sahariennes et présahariennes s'élève à quelque 180.000 têtes. C'est dire combien ce secteur est important pour l'agriculture nationale; d'autant que le Royaume est engagé dans un processus de régionalisation avancée qui non seulement devra garantir à chaque région sa culture mais également son agriculture. Un défi que le Plan Maroc Vert (PMV) a parfaitement intégré.

## Elevage

En effet le PMV prévoit pour la filière cameline (la seule avec la dattière et l'arganière à ne pas s'inscrire encore dans la dynamique de l'agrégation) 8 projets qui ont été lancés en 2011 et dont l'investissement à terme s'élèvera à 969 millions de DH. Ces 8 projets concernent 6548 bénéficiaires dans le cadre du Pilier 2. Mais ce n'est pas suffisant si l'on s'en tient aux éleveurs de chameaux qui réclament à l'Etat la mise en



place d'une discipline spécifique au sein de l'Institut agronomique vétérinaire Hassan II pour se protéger contre les diverses maladies qui menacent le cheptel camelin national. De même, les éleveurs des camélidés qui souhaitent que l'Institut national agronomique se penche sur des questions comme l'amélioration de la race cameline demandent aux pouvoirs publics de les aider à équiper leurs centres de production de machines à traire spécifiques. Car la race cameline, très sensible, requiert des trayeuses adéquates qui ne sont pas disponibles sur le marché marocain.

Le but étant l'augmentation optimisée du lait de chamelle et de ses dérivés. Actuellement, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, la production dans les provinces du sud de lait de chamelle s'élève à quelque 5 millions de litres (contre 600.000 litres du lait de vache), la production laitière de chaque chamelle variant entre 6 et 14 litres par jour pour une période de lactation oscillant entre 12 et 18 mois. Le potentiel de production étant estimé à 5 000 tonnes par an pour une commercialisation quasiment nulle ! Toujours selon les statistiques du mi-

nistère de tutelle, les productions en lait de chamelle représentent le deuxième contributeur au chiffre d'affaires du secteur agricole dans la région, bien que cette filière crée moins d'emplois. Une situation qui commence à changer du fait que des hommes d'affaires marocains se mettent à s'intéresser au potentiel de ce secteur. L'exemple de Abdelkader Saoudi qui s'est associé au groupe allemand Vitamol Camel Dairy & Products (fondé par Malik Dakdaki et Martin Wilke) envisage de créer, dès 2013, la première usine de lait de chamelle en poudre au Maroc. En attendant, la région d'Oued-Eddahab-Lagouira qui a bénéficié d'un plan agricole régional de 1,6 milliard de DH pour la réalisation de divers projets d'agriculture solidaire dont 22 dans les secteurs de l'élevage camelin, produit déjà du fromage de chamelle quand bien même en quantités modestes. En effet depuis 2009, une coopérative de femmes de Dakhla, a mis sur le marché un fromage exclusivement camelin. ■

## Dakhla, entre la poire et le fromage

«**A** jban Dakhla » est conditionné en pot de 100 grammes et coûte 25 DH. Il a été conçu par les chercheurs de l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II en partenariat avec un bureau d'études spécialisé grâce à des procédés bien huilés permettant de palier les difficultés qui entravent la coagulation du lait camelin, connu pour ses propriétés qui le rendent difficile à se transformer en fromage ou en beurre avec les procédés traditionnels pratiqués pour le lait des autres animaux d'élevage.

Pour le directeur régional de l'Agriculture, Kamal Hidan, ce projet représente « une expérience pionnière au niveau des pays de l'Afrique du Nord, au regard des techniques utilisées et de la qualité du fromage obtenu ».

M. Hidan ajoute que ce projet s'inscrit dans une action glo-

bale de valorisation du cheptel camelin et de ses produits, rappelant les mesures prises en vue de soutenir les éleveurs et protéger le troupeau. Créée il y a trois mois, la coopérative de production du fromage camelin avait bénéficié d'un don de huit chameaux de la part de la direction régionale de l'Agriculture, qui avait organisé, par ailleurs, une rencontre sur l'élevage des dromadaires et la valorisation des produits camelins, à l'occasion du 1er Salon régional agricole de Oued-Eddahab-Lagouira.

Connue localement sous l'appellation « Frik », le lait camelin, souvent consommé frais ou coupé de sucre et d'eau « Z'rig », occupe une place de choix dans le menu des ménages de Dakhla et fait l'objet d'un engouement particulier au cours du mois sacré de Ramadan.

Saliha Toumi



## POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET COMPÉTITIVE

Structure opérationnelle, l'Agence pour le Développement Agricole participe à la promotion et au développement continu d'une agriculture durable et compétitive .

L'ADA assure la mise en œuvre du Plan Maroc Vert et constitue une force de proposition et d'impulsion de l'investissement dans le secteur agricole.

Grâce à la synergie de ses ressources, l'ADA est mobilisée pour vous informer, vous accompagner dans les différentes étapes de réalisation de vos projets agricoles.



AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

[www.ada.gov.ma](http://www.ada.gov.ma)

# Un potentiel agricole énorme

*Connue pour le dynamisme de ses habitants, la région de Souss-Massa dispose de tous les atouts pour renforcer sa vocation agricole de premier plan.*

**S**elon les statistiques officielles, sous réserve des caprices du ciel, le chiffre d'affaires du secteur agricole de la région Souss-Massa-Draa devrait connaître une augmentation passant de 11,84 milliards de DH en 2010 à 17,7 milliards de DH en 2020, année d'achèvement du Plan Maroc vert. Les journées de travail créées passeront, quant à elles, de quelque 30804 en 2010 à environ 36845 à la même échéance. C'est dire le potentiel de cette région qui constitue l'un des principaux greniers du Royaume, voire sa première « banque alimentaire ».

Dans cette partie du Royaume, l'Office de mise en valeur agricole (ORMVA) de Souss Massa Daraa est appelé à jouer un rôle moteur en aidant les exploitants à mieux gérer leurs investissements. Cette région qui comprend les chefs-lieux de Ouarzazate, Taroudant, Agadir-Ida Outanane, Inezgane Ait Melloul, Chtouka Ait Baha et les zones subdésertiques de Zagora et Tiznit est limitée au Nord et au Sud par les montagnes du Haut et de l'Anti-Atlas, à l'Est par la jonction de ces deux chaînes. A l'Ouest, elle est limitée par l'Océan Atlantique qui influence favorablement son climat. Et s'étend sur une superficie de 12.000 Km<sup>2</sup> dont 61% au niveau de la province de Taroudant, 19% au niveau de la préfecture d'Agadir Ida Outanane, 17 % au niveau de la province de Chtouka Ait Baha et 3 % au niveau de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul. Elle compte environ 1,117 millions d'habitants dont environ 86 000 agriculteurs. Le climat est de type semi-aride à subdésertique, mais le courant adoucissant de l'océan et la chaîne montagneuse de l'Anti-Atlas constituent une barrière contre les vents sub-sahariens. Les précipitations annuelles sont faibles et irrégulières, atteignant en moyenne 250 mm/an, recueillies sur une période de 20 à 30 jours. Elles varient en moyenne entre 300 et 600 mm/an dans le Haut Atlas, 120 à 150 mm/an dans l'Anti-Atlas et 140 à 200 mm/an dans les plaines du Souss et Massa. Les températures sont modérées. Elles sont en moyenne de 19°C avec une moyenne des maxima de 27°C et des mi-

nima de 11°C. Des vents chauds (chergui) sont enregistrés pendant les saisons du printemps et de l'été.

La superficie totale de la zone est estimée à 12.000 km<sup>2</sup> qui se ventile entre la plaine du Souss (4.150 km<sup>2</sup>), la plaine du Massa (1.600 km<sup>2</sup>) et les zones montagneuses du Haut et de l'Anti-Atlas (6.250 km<sup>2</sup>). La surface agricole utile (SAU) est de 228.500 ha répartie entre 130.700 ha en irrigué et 97.800 ha en bour.

De type superficiel et souterrain, les ressources en eau prélevées annuellement s'élèvent à 937 millions de m<sup>3</sup>. Le déficit hydrique occasionné par les prélèvements est de l'ordre de 340 millions de m<sup>3</sup>/an.

## Surfaces agricoles

La superficie totale irriguée s'élève à 130.740 ha répartie entre 42.740 ha de périmètres modernes publics, 47.900 ha de périmètres modernes privés situés au niveau des plaines du Souss et de Massa et 40.100 ha de petite et moyenne hydraulique localisée principalement le long de l'oued Souss et au niveau des zones montagneuses et de piémont. L'irrigation constitue une condition primordiale pour la mise en valeur agricole dans la région, les modes d'irrigation basés sur le gravitaire et l'aspersion sont remplacés progressivement par l'irrigation localisée qui compte actuellement 60.460 ha soit 46 % de la superficie totale irriguée. Ce mode d'irrigation est presque généralisé au niveau des cultures sous serre et constitue 90% au niveau des vergers d'agrumes.

Les principaux périmètres irrigués sont constitués des périmètres modernes remembrés et équipés par l'Etat (Massa, Souss Amont et Issen), des périmètres gérés dans le cadre de partenariat public-privé (El Guerdane) et des périmètres irrigués privés et traditionnels réhabilités. Les productions végétales dans la zone sont dominées par les cultures horticoles notamment celles destinées à l'exportation. La superficie totale de ces productions s'élève à 180.000 ha et se répartit en moyenne entre 23.000 Ha de maraîchage, 34.960 Ha d'agrumes, 72.000 ha de céréales, 26.850 ha d'olivier et d'aman-



**Brahim Hafidi, président de la région Souss-Massa-Draa.**

dier 4.100 ha de bananier et 18.940 ha de cultures diverses.

Les contributions des principales productions végétales en termes de superficies, productions et exportations au niveau national sont variables selon les cultures.

## Horticulture

Elles sont plus importantes pour les agrumes et les primeurs qui représentent respectivement 60 % et 80 % des exportations nationales. L'élevage a connu un développement important à partir des années 1970 principalement l'élevage bovin laitier. L'effectif actuel du cheptel bovin est de 110.000 têtes dont 95.000 têtes de race pure et améliorée, 420.000 têtes d'ovins et 283.000 têtes de caprins.

La zone est connue également par l'élevage de volailles dont le cheptel est évalué à 18,5 millions de poulets et l'apiculture avec un total de 90.000 ruches dont 33.600 modernes. La production de lait est estimée à 200 millions de litres de lait dont 176 millions de litre usinés repré-

sentant 15 % de la production nationale. Les autres productions se répartissent entre 47.000 T de viandes dont 70 % de viandes blanches, 217 millions d'œufs et 670 T de miel. S'agissant de ce dernier produit, le miel d'Ida Outanane est réputé pour sa qualité dans le monde entier. Un effort supplémentaire sera consacré à l'apiculture de cette région dans le cadre du Plan Maroc vert.

La stratégie agricole telle qu'elle est conçue dans le cadre du Plan Agricole Régional a pour principal objectif d'assurer le développement d'une agriculture compétitive et durable à travers les trois axes stratégiques suivants :

- Le recours à l'équilibre entre les utilisations et les apports en eau renouvelables par le développement des ressources hydriques, l'économie de l'eau et l'amélioration du service d'eau;
- Le développement de l'agriculture moderne pour qu'elle occupe une place importante sur les marchés européens par la promotion des filières de haute productivité et valeur ajoutée ;
- L'accompagnement de l'agriculture traditionnelle par le développement de nouvelles opportunités modernes et prometteuses et promotion des produits de terroir ;

La concrétisation de cette stratégie s'appuie sur la mise en œuvre des projets agricoles par filière et des actions et projets transverses retenus au niveau du Plan Agricole Régional du Souss Massa Draa qui comporte 80 projets filières et actions transverses pour un investissement global de 10,54 milliard de DH. ■

**Rachid Wahbi**

## Un fonds pour la croissance

**I**grane est un fonds d'investissement Régional, créé en 2005, entièrement dédié à la Région Souss Massa Drâa. Il investira dans des projets ou des entreprises susceptibles d'avoir un impact structurel sur la Région au niveau de l'emploi, de la croissance économique, ou encore du développement des exportations.

Le Fonds permettra aussi de financer des projets en relation avec les dossiers clés identifiés comme prioritaires par le Conseil Régional Souss Massa Drâa, notamment la problématique de l'eau, le désenclavement de l'aérien, le développement de la micro-industrie touristique, le développement d'un hub d'activités de pointe dans l'Agrotech, la création d'un pôle de compétence dans le domaine de la pêche, le développement de l'industrie cinématographique et

le développement de zones touristiques. Les promoteurs du Fonds Igrane sont des institutionnels publics et privés marocains qui disposent d'un savoir-faire et d'une expertise sectorielle permettant au fonds d'apporter plus qu'une simple solution de financement. En effet, le fonds vise à assurer un accompagnement des porteurs de projets tout au long de l'investissement : conseil en ingénierie financière, conseil en stratégie, développement de contacts, recherche d'opportunités et mise en place de règles de bonne gouvernance.

Les promoteurs du fonds sont le Conseil Régional Souss Massa Drâa, Attijariwafa bank, la BCP, la CDG, le Crédit agricole et le groupe Holmarcom.

# Macao welcome to land

Tout un monde de plaisir

Scannez ce  
QR code



[www.macao.ma](http://www.macao.ma)

# L'eau n'a pas de prix

*Vice président de la recherche scientifique à l'université Ibn Tofaïl et président de la société marocaine des membranes et de dessalement (SMDD), Azzedine Elmidaoui livre son analyse sur les enjeux du recours à l'eau de mer.*

**L**e président du Conseil Mondial de l'Eau (CME), Loïc Fauchon, a affirmé, lundi 12 Mars dernier à Marseille, que le Maroc, est « une grande nation hydraulique » et « remarquablement organisée » dans le domaine de la gestion de l'eau, avec des outils modernes et adaptés aux exigences hydriques. Le spécialiste du dessalement de l'eau de mer que vous êtes partage-t-il cet avis ?

Oui, je suis tout à fait d'accord avec lui. Le Maroc peut être pris comme modèle dans les pays en voie de développement en matière de planification et de gestion de l'eau. La politique des grands barrages introduite par feu Hassan II n'en est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

Depuis les années 1970, le Maroc a connu une baisse des niveaux des eaux souterraines et de surface sous l'effet conjuguée des aléas climatiques et de la pression humaine si bien que le ration d'eau douce par habitant et par an est passé à 900 M3 alors que l'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'en dessous du seuil de 2500 m3 d'eau douce, l'individu se trouve dans une situation de « vulnérabilité hydrique ». Pourtant, le dessalement d'eau de mer demeure un rêve au Maroc alors que des pays comme Malte ne vivent que de l'eau marine dessalée !

Tout d'abord, il faut corriger les données : La dotation en eau au Maroc était en début des années 70 de l'ordre de 3000 m3 par habitant. Aujourd'hui elle est de l'ordre de 750 m3 par habitant. Un pays est considéré dans une situa-



Azzedine Elmidaoui.

tion de stress hydrique ou de pénurie d'eau si la dotation devient inférieure à 500 m3 par habitant. Ce sera le cas dans quelques années de la plupart des pays du sud de la méditerranée dont fait partie le Maroc.

Le dessalement au Maroc n'est pas un rêve mais une réalité. Il a débuté chez nous vers 1975 avec des petites stations pour évoluer sereinement vers des stations de taille moyenne et bientôt des méga stations. Le savoir-faire marocain en la matière est confirmé.

**Les trois petites stations de dessalement à Foum El Oued (région de Laayoune), Boujdour, Tan-Tan et Tarfaya qui produisent au total 20.000 M3 par jour- une production**

**insuffisante-, ont des coûts de facteurs exorbitants en termes d'énergie et de bobines de filtrage. Or l'énergie nucléaire ce n'est pas pour demain. Quels sont selon vous les moyens possibles pour solutionner à moindre coût cette problématique majeure ?**

Ces trois stations produisent beaucoup plus que le chiffre donné. L'eau n'a pas de prix quand elle n'est pas disponible. Vous imaginez une ville de 250 000 habitants comme Laâyoune sans eau? Le problème d'énergie devient secondaire dans ce cas de figure. Par ailleurs, le dessalement grâce à des technologies adoptées au Maroc n'est pas aussi énergivore qu'on veut le faire croire. Certes, 2 à 3 KWh/m3 ce n'est pas rien mais ce

n'est pas catastrophique non plus. Ceci dit, pour diminuer le coût énergétique, les spécialistes se penchent tout d'abord sur la récupération de l'énergie et sur les couplages du dessalement avec les énergies renouvelables.

**Selon l'ONG WWF-France une tasse de café équivaut à 140 litres d'eau et l'irrigation consomme près de 88% des eaux mobilisées au Maroc. L'agriculture est-elle selon vous « trop consommatrice » d'eau?**

Oui et non. Oui quand les techniques d'irrigation deviennent caduques telles que l'irrigation gravitaire. Et non puisque il faut de la productivité pour nourrir plus et mieux. Pour pousser, les plantations ont besoin évidemment d'eau.

**Comment selon vous peut-on baisser la consommation d'eau agricole sans toucher à la productivité ni à la qualité ?**

Mais il faut juste éviter le gaspillage en ayant recours à des techniques d'irrigation moins gaspilleuses d'eau.

**Y a-t-il des projets en cours à la Faculté de Kénitra qui sont liés au dessalement de l'eau de mer?**

Nous avons travaillé depuis longtemps sur les traitements spécifiques et sur le dessalement avec les deux grands opérateurs nationaux que sont l'ONEP et l'OCP. Actuellement, nous conduisons une étude pour le compte de l'ONEP sur la comparaison de différentes technologies dans le dessalement des eaux saumâtres. ■

**Propos recueillis par Abdelkarim Chankou**

## Jorf Lasfar a sa station de dessalement



**S**a Majesté le Roi Mohammed V a procédé le 21 décembre 2011 à la pose de la première pierre pour la construction d'une station de dessalement de l'eau de mer (1-ère tranche), mobilisant une enveloppe budgétaire de plus de 720 millions de dirhams. La réalisation sera opérationnalisée par le biais de la prise d'eau de mer, le traitement, le dessalement par osmose inversé ainsi que le post-traitement de l'eau de mer et, enfin, le traitement des effluents.

La station, dont la première tranche sera fin prête en 2013, disposera d'une capacité annuelle de traitement de 25 millions m3. Cette capacité passera à 35 millions m3 en 2015 et à 75 millions m3 en 2020. Cette structure permettra la création de

250.000 journées de travail et 80 emplois directs. En phase avec le plan national de développement des énergies, ce projet vise la satisfaction des besoins actuels et futurs en eau douce de la plateforme du Jorf Lasfar, la compensation des prélèvements additionnels au niveau de la mine de Khouribga et la préservation des ressources naturelles en eau, grâce à l'utilisation des eaux non conventionnelles. Une des composantes de la stratégie du groupe OCP en matière de préservation des ressources en eau, ce projet d'investissement prévoit également la réalisation d'une Station d'épuration des eaux usées à Khouribga (226 millions de dirhams) et la construction du barrage de Sidi Masaoud (1,1 milliard de dirhams).

## Les Huileries de Souss Belhassan

Les Huileries du Souss Belhassan, premier producteur d'huile d'olive au Maroc, concentre son activité de raffinage, de production et de commercialisation sur le marché des huiles végétales, de la margarine et des boissons chaudes (thé & café).

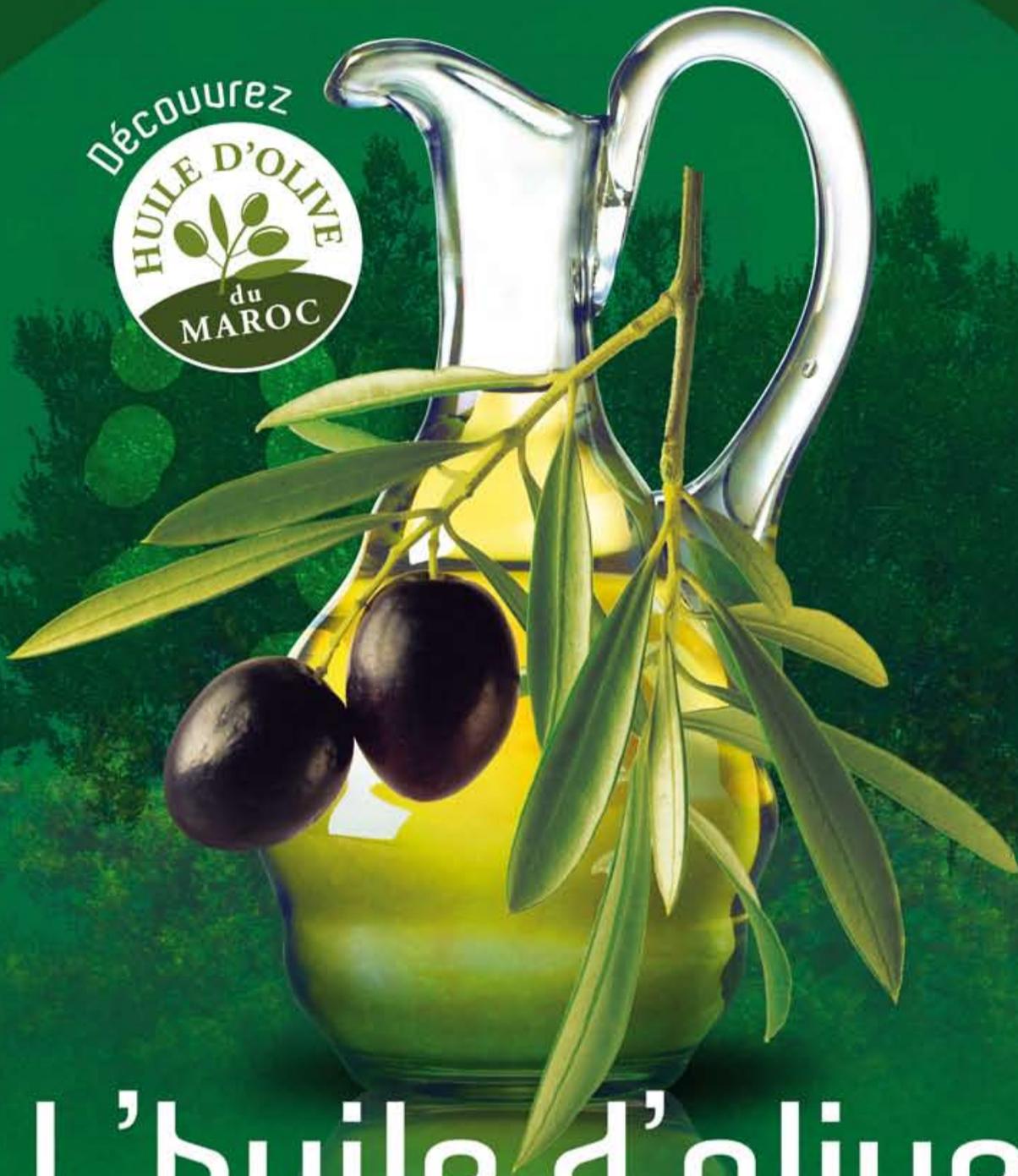
Au service de la compétitivité de l'entreprise, 5 unités de production, modernes, autonomes et à la pointe de la technologie, œuvrent au quotidien pour répondre aux exigences de qualité qui font la satisfaction de nos clients.



Les Huileries du Souss Belhassan : BP 135, Rue Al Milaha Anza Agadir Maroc  
Tél. : 05.28.20.45.03/04/05/06 - Fax : 05.28.20.46.06  
E-mail : hsbdirection@menara.ma

# HSB

Découvrez



# L'huile d'olive du Maroc

savoureuse par tradition

  
www.marocexport.ma